

[glè] < glaire ("(XIIIe). Matière visqueuse [...] que secrètent les muqueuses dans certains états pathologiques [...]”, in LGRLF).

B. “Quand une personne a des mucosités, c'est par la bouche (litt. c'est par "en l'air") que tu les rejettes” (not. 8). On trouve dans le comm. 363A un emploi comparable : cf. la locution [rān sā pa ba] “rendre du sang par le bas” (= déféquer du sang).

“Ils rejettent des mucosités qui viennent de la poitrine des enfants” : [y ap rān ò flēm ki sòti su lèstómak timun yó, not. 15] : le réun. (ALRé carte 118, notice) use d'un tour très voisin : “i fè ã kræà ki sò:ʔ su lèstóma”.

“Les mucosités “montent” ou “montent et descendent dans la poitrine : [flēm k ap mūtè ã lèstómak, 12], [ò flēm/ k ap móté désān su éstómak li].

C. Réun. (ALRé 118) “là glè:ʔ, là flēm, là flēm, le rum, là rim”. Guad. (MB) “flim” ; (LMPT) “flim” (mucosité de la poitrine).

### 381 Larim, kaka nen (morve)

A. [rim/larim/larīm] (< rhume) : la syllabe prosthétique est souvent attestée. Plusieurs points présentent un phénomène de variation inhérente (1, 5, 6, 8, 10, 11, 19). On remarque l'utilisation du pluriel [larim yó 20], là où le français n'utilise que le singulier.

[lagum 19] < la gourme (“(V. 1350). Vétér. «Maladie spécifique du cheval, caractérisée par une inflammation des voies respiratoires, donnant lieu à la toux, à une forte fièvre, à une abondante sécrétion catarrhale...» (Poiré) [...]”, in LGRLF).

Y a-t-il évolution sémantique, et donc néologisme créole, ou bien l'usage était-il déjà, dans la langue des colons de Saint-Domingue, d'utiliser “la gourme” pour désigner la morve humaine ? Les informations dont nous disposons ne nous permettent pas de décider si le terme offre par rapport à son étymon un changement sémantique effectif.

[kwut 2/kut 16, 19/kʷut nē 2/kʷut nē 17/kut nē 15, 19, 20/ kut a nē 7] < croûte, croûte à nez.

[kaka nē/kaka nē] (< caca (de) nez) : RC (1974) classe “kaka zòrèy” (cérumen) parmi les néologismes créoles (composés à premier élément non verbal, p. 993), non sans toutefois avoir pris au préalable la précaution de préciser que le manque d'information sur le lexique populaire et régional français rend inévitables certaines erreurs. L'existence en haïtien de composés comme [kaka nē] et [kaka zòrèy] (cérumen) tend à indiquer qu'il ne s'agit pas, avec ces formations, de néologismes, mais bien de survivances.

[mòv 12] (< morve) ; on note l'emploi du déterminant indéfini dans un commentaire métalinguistique : [i rélé “ò mòv”] “ça s'appelle une morve”.

[flēm 12] < flemme, flume ; cf. comm. 382.

Certains témoins semblent distinguer, au plan du lexique, entre “morve” et “morve séchée” (ce que fait également le guad. (cf. *infra*). On relève les variantes suivantes : [kut rim, kut rim èè 1, kut, kut nē 19, 20, kaɪ nē 2, kaka nē 6/kaka nē 11+, 19, 20] (< croûte (de) rhume, croûte (de) rhume sèche, écale (de) nez, caca (de) nez).

Lexique associé : [dé rā larim] “deux rangs de morve” (quand elle coule des deux narines).

B. Réun. (ALRé 118) "là rim, là flèm, là flēm, là gli, le rum mu:ʳ" (mucosités de la gorge et du nez). Guad. (LMPT) "mèc-rim" (morve); "kaka-né" (morve séchée).

### 384 Yon "maladi tay" (lumbago)

A. Il n'est pas sûr que les enquêteurs aient toujours réussi à obtenir le mot pour "lumbago". D'autres maux que le lumbago sont en effet susceptibles de donner "mal aux reins". Ainsi la "perdition" (affection de la femme enceinte dans la conception populaire haïtienne) mentionnée par le témoin 12. Selon D'Ans (1987 : 282), "il peut arriver que, quelques temps après le début de la grossesse, en l'absence de fausse-couche ou d'avortement (les informatrices sont formelles là-dessus !), les saignements périodiques mensuels reprennent *sans pour autant que la femme ait cessé d'être enceinte*. C'est alors qu'il y a *perdition* [...]."

[sēti 16] (< ceinture) : "La partie du corps qui peut être serrée par une ceinture [...]", in LGRLF.

[sēti-dó 1, 19/sētu-dó 5] < ceinture dos : comme dans le cas précédent, on peut admettre qu'il s'agit d'un emploi métonymique de "ceinture".

De nombreux néologismes sont attestés ; il s'agit de composés à premier élément non verbal :

[sēti-fè-mal 14, 19/sētsi-fè-mal 17] < ceinture fait mal

[sēti-kasé 11] < ceinture cassée

[tay-fè-mal 2, 16] < taille fait mal

[dó-fè-mal 2, 5, 7] < dos fait mal

[mal-ó-rē 6] < mal au rein.

Autres formations lexématiques collectées :

[dulè {tay 8, 10, rē+ 9, 13+, sēti 9, sētù 10}] < douleur (de) taille, douleur rein, etc.

[maladi {sētùʳ, sētù:, sēti-dó, tay}, madi rāɛ, ma:di tay] (< maladie (de) ceinture, de hanche, de taille).

B. Réun. (ALRé 119) "ē tu:ʳ d rē, li là gēy ē tu:ʳ d rē, màl ó rē, le rē là démôté, le bwà d rē i fè mal". Guad. ?

### 385 Zekourèl (torticolis)

A. [ku-rèd 3, 5, 16, 18, 19] < cou raide ;

[zēkūrèt 4/zékūrèl 6, 8+/zékūrèl 6, 10, 15+, kukūrèl 16] (< (les) écrouelles) : il s'agit de variantes issues du mot français "écrouelles" ("Vx. Adénopathie cervicale d'origine tuberculeuse [...], d'après LGRLF). FEW XI, 385 : "Afr. "escrouele" f. "scrofules" (ca. 1170), alütt. "scroeles" f. pl. (13. jh., HaustMéd), fr. "escroelles" (1295, DG; 1454, DC) etc.". La prosthèse indique que le mot a été, à l'origine, perçu au nombre pluriel ; et les métathèses ne sont pas rares en créole haïtien.

[gwó-ku 10, 15, 19, 20] < gros cou.

[ku-fè-mal 5, 14, 18] < cou fait mal

Données négatives : l'entrée est refusée en 2, 5, 14, 18, 19, 20.

B. Réun. ? Guad. (MB) ? ; (LMPT) "kourèd".

### 386 Maklouklou, madougoun (éléphantiasis)

Les données recueillies ne permettent pas toujours de savoir si les témoins ont fait référence à l'éléphantiasis d'une manière générale ("augmentation considérable de volume d'un membre ou d'une partie du corps, causée par un œdème dur des téguments"), ou à l'éléphantiasis des pays chauds, qui est selon LGRLF, un "œdème énorme des membres inférieurs et des organes génitaux provoqués par les filaires". La consultation de différents dictionnaires n'apporte pas davantage d'éclairage. La définition proposée par Valdman *et al.* (1981) ("hydrocèle") est très contestable. Dans l'ouvrage de Peleman (1978), le mot "magoungoug" (glosé "grinn li gro" : ses testicules sont gros) renvoie de toute évidence à l'éléphantiasis des pays chauds. Un nombre important de témoins ne s'en sont pas tenus, fort heureusement, à une seule réponse : pour eux, le référent est l'éléphantiasis des pays chauds.

A. [madũngu et variantes] : sans être convaincue que la mise en relation est pertinente, nous mentionnerons tout de même l'expression réunionnaise "là jãm gugun" (ALRé 119, pt 17). Cependant Baker (1993 : 144) donne un étymon kikongo "edungu" (scrotale hydrocèle).

[makulu/makluklu/makuku/mapuklu/makuklu] : ce mot est issu du kikongo "makukluklu" (hernie scrotale) d'après Baker (*op. cit.* : 144).

[gwó-grēn/gwó-grēn, grē gwó 17] < grosse graine : [grēn] à classer parmi les survivances (cf. comm. 316 A)

[gwó-pòe 16, pòe 12] < grosse poche.

[èni-bóyó, èni] < hernie boyau.

[vã-dé-lèn 8] (< vent de l'aine), [vã-nã-grēn 19] (< vent dans graine) : le mal est attribué à la présence de "vents" dans l'aine ou dans les testicules. Il faut savoir que, dans la conception populaire, les "vents" contribuent pour une part importante à dérégler la qualité et partant la circulation du sang (cf. D'Ans 1987 : 276).

[ti-kalbas 7] "petitealebasse".

[makut 13] : la "macoute" est un sac en vannerie, traditionnellement porté par les paysans (cf. carte et comm. 1398).

[patat 19] < patate (douce)

B. Réun. (ALRé 119) "gró pát, gró jãm, là gròs jãm, là jãm gugun (pt 17), là rézipèl".  
Guad. (MB) "pèpèl, rézipèl" (filariose, éléphantiasis) ; (LMPT) "pèpèl, doum, gwópyé, rézipèl".

Curieusement le corpus de l'ALHa n'offre aucune attestation du mot "rézipèl" que la comparaison entre créoles de la ZAC et de l'OI permet pourtant de classer parmi les survivances.

### 387 Maladi pwatrin (tuberculose)

A. Les données sont importantes en quantité. La comparaison avec la carte 388 montre que certains vocables sont susceptibles d'être employés pour référer soit à la maladie, soit au malade lui-même. C'est le cas, entre autres de [pwatrinè et variantes], de [tibèkilóz] et de [tébé].

[maladi {pwatrinè/~patrinè, pwatrin 11+}] < maladie poitrinaire, maladie de poitrine.  
[pwatrinè/pwatrinè/potrinè+/patrinè 12, pwatinè ã kaèèt 13] < poitrinaire, poitrinaire en cachette ; le témoin explique qu'on tousse en cachette.

[túbèkilóz/tsibèkilóz/tibèkilóz/tibèkilóz/tibèkǎ́lóz/bèkilòz/tipéki-lóz] < tuberculose.  
[maladi {ti kay/tsi kay}] (< maladie petite case) : il s'agit d'un euphémisme, les tuberculeux étant souvent mis à l'écart dans de petites maisons isolées, comme l'explique un témoin : "il doit rester dans sa petite maison, on ne peut pas boire avec lui" (not. 15).

[maladi sã fãmiy] < maladie sans famille

[maladi tété 7] : l'origine du second mot est obscure

[maladi fòsé 19] < forcer : le témoin explique que cette maladie peut être due à la malveillance d'autrui (cf. notice 19).

[móvé maladi] < mauvaise maladie

[gwó maladi 10] < grosse maladie

[maladi tusé] < maladie tousser

[tusé 14, 19] < tousser

[bwa-èèè 7] < bois sec

[tãsyõ 12] < tension : la présence de ce mot est curieuse, les descriptions de l'affection se rapportant généralement aux symptômes de l'hypertension : céphalées, fatigue, sensation de lourdeur de tête (cf. Weniger 1985 : 96).

[éó-fřèt 14] : pour d'autres attestations de ce composé, avec une valeur différente, cf. comm. 79. [prã éó-frèt] (< attraper un chaud et froid), "prendre froid".

B. Réun. ? Guad. (MB) "bronchit".

### 388 Pwatinè, tebe (tuberculeux)

A. On retrouve sur cette carte certains des mots déjà communiqués pour "tuberculose" (cf. comm. 387).

"Il est tuberculeux" : [ʷi tété, i tibèkilóz, i maladi ti kay, i patrinè, i patrinèz 11]. Il n'est pas possible de dire, faute d'information complémentaire, si la variation [-è]/[-èz] des deux derniers mots de la liste est corrélée à une spécialisation sexuelle.

B. Quelques témoins insistent sur l'isolement des tuberculeux : [i pa ka rèt su mun 11] "il ne peut rester en présence d'autrui" ; [bwè dló pu kõt li 20] "(il) boit de l'eau tout seul" ; [u tus ã kœèt 13] "tu tousses en cachette".

C. Réun. ? . Guad. (MB, LMPT) "pwatinè".

### 389 Les maladies vénériennes

A. [grāt-çalè et var.] < grande chaleur. Cf. comm. 399.

[batri 3] < batterie

[maladi vénéryèn 4] < maladie vénérienne

[maladi lézòm 20] < maladie les hommes

[rékvimã 6] < écoulement ("cour. (par euphém.). Blennorragie", in LGRLF).

[εãk] < chancre

[sifilis] < syphilis

[atrap] < attrape ? : ("(XVe). Vx. Piège pour prendre les animaux", in LGRLF).

[kataε] "quatre H", sida : dans les années quatre-vingt (période de l'enquête), on usait dans les médias de cette appellation, par la suite contestée puis abandonnée

(les quatre H en question sont les initiales des noms de populations considérées à l'époque comme "à risque" devant le syndrome immuno-déficitaire : homosexuels, héroïnomanes, Haïtiens, hémophiles).

[absé-dlèn] < abcès de l'aine : Weniger (1985 : 78) écrit que le mot définit "toute inflammation ganglionnaire, abcédée ou pas, et même toute masse de la région inguinale".

[gratézō 8] < gratter : on vérifie, une fois de plus, que le créole haïtien n'ignore pas les dérivés nominaux en [-zō] (cf. aussi [plātézō], [mājézō], etc.), ce qui permet de nuancer quelque peu les propos de Valdman (1978 : 137) qui ne retrouve ce suffixe qu'à La Trinité (Thomas 1869).

B. En ce qui concerne la maladie dénommée [grãñ-calò, grã-calò 5], le témoin explique qu'elle est due à une différence de température entre partenaires : "La fille, tu es chaud, elle est froide, ou bien, elle est froide, tu es chaud" (not. 5). Le témoin 14 (cf. notice) l'attribue également à une telle différence : "Tu es tout chaud, tu arrives, elle peut être assise sur qqch de froid, et tu l'attrapes". Pour le témoin 6, cette maladie vénérienne fait faire du sang, provoque des brûlures dans le "canal", donne du pus (not. 6). Le témoin 8 dit également que cette maladie donne du pus ; il ajoute qu'avec elle, on est tout le temps en érection (cf. notice).

En ce qui concerne la syphilis, pour le témoin 7 la personne qui en est atteinte a des démangeaisons ; sa peau est pleine de boutons et change de couleur : on devient noir, on devient blanc. Même remarque chez le témoin 15 : la syphilis provoque des quantités de boutons. Avec la blennorragie, on a qqch qui n'arrête pas de couler (not. 6).

C. Réun. ? . Guad. (LMPT) "chank" ; "maladi hontèz" (maladie vénérienne).

### 390 Polyo (poliomyélite)

A. La plupart des témoins n'ont pas pu répondre directement à la question. Le mot [pólyo] n'a été fourni de façon spontanée qu'en 4 ; il est connu en 18.

[maladi paralézi] < maladie paralysie

[djòk, dʒòk 16] : l'étymologie est précisée dans le comm. 483. Selon Weniger (1985 : 103), "maldyok" est une affection qui "selon la croyance populaire atteint un enfant suite à l'envoi, le plus souvent involontaire, d'un mauvais sort (mauvais œil), ou à l'excès d'affection d'un parent. Les signes correspondent le plus souvent à ceux de la malnutrition : apathie, œdème, lésions cutanées, cachexie. Weniger ajoute que la qualité des réponses qu'il a obtenues "laisse penser à l'existence de comportements de protection de nature magico-superstitieuse".

"Il est infirme, il est devenu infirme" : [li kata, (li) εikata, li mafrézé, (li) kókóbé, (li) akókiyé, li vin kókóbé, (li vin) palézi, (li vin) paalézi 8] (< métamorphosé ?, recroquevillé ?). Certaines des données apparaissent dans la carte 376 (cf. le comm. qui y est associé).

Pour l'étymologie de [εikata], on en est réduit à des hypothèses : < chique ?, chiquette ? Valdman (1978 : 141) citant des formations où il est difficile d'identifier un suffixe (adjectival/nominal), propose cependant "chikata" (couvert de tiques) qu'il construit sur "chik" (tique). Il est à noter que le mot [εik] est attesté en créole où il désigne une sorte de puce blanche qui s'installe sous la peau des pieds

(cf. carte 391, notice 16). Dans l'ouvrage de Peleman (1978), "chika" est défini comme "un certain mouvement des hanches".

Données négatives : le mot [pólyó] a été refusé en 1, 5, 10, 12.

B. Réun. ? . Guad. ? .

### 391 Pyan (pian)

A. Il s'agit d'une "maladie infectieuse chronique non vénérienne des pays tropicaux provoquée par un tréponème" (d'après LGRLF).

[pyã 3, 4, 5+, 6, 10, 14, 17, 18, 20] < pian

[krab 1, 2, 7, 8, 15, 16, 20] < crabe

[ɛik 2, 4, 15, 17] < chique

[tamarẽ 4] < tamarin ; nom peut-être donné en raison de la forme des fruits du *Tamarinus indica*

[mal-dé-zó 5] < mal des os, mal des eaux ?

[jamẽ-géri 5] < jamais guéri.

Le pian est décrit par le témoin 1 comme une affection qui atteint la plante des pieds ; on ne peut poser le pied par terre, il se met à faire des "champignons" ; c'est "comme des gros boutons qu'on a sur les pieds" (not. 6) ; "tout lève sous la plante des pieds : le pian ; (il vient) sous tes "sabots" " (not. 8) ; avec le pian, on ne peut pas poser le pied par terre (not. 15, not. 16).

Certains témoins donnent une valeur différente à [pyã] : ainsi celui du point 1, celui du point 16, celui du point 7 : [nõ pyã apa, krab apa] "non le pian est à part, le "crabe" est à part". Le témoin 15 donne l'explication la plus fournie : [pyã sé baay ki té kõn pusé su tut kò u ; mẽ gwósè butõ yó] "le pian c'est qqch qui avait l'habitude de pousser sur tout ton corps ; qui faisait des boutons de cette grosseur (+ geste)". Deux témoins (1 et 16) assignent une valeur différente à [ɛiᵏ/ɛik/ɛiy]. Pour le témoin 16, il s'agit de parasites en forme de petits grains tout blancs qui se logent dans le pied et qu'on doit extraire avec une épingle.

B. "Le pian n'existe plus" : [krab pa la ãkò 1]. Le témoin 15 (cf. notice) signale que depuis que F. Duvalier a pris le pouvoir, le pian est détruit, il n'existe plus. En fait c'est avant son élection (1957) que le docteur Duvalier a participé, aux côtés des Américains, à la lutte contre le pian. Pendant sa campagne électorale, il a usé de cet argument pour convaincre ses auditeurs qu'il avait la confiance du milieu rural.

C. Réun. ? . Guad. (MB) "pyan" ; (LMPT) "krab" (maladie tropicale qui affecte les pieds).

### 392 Lafyè̀v frison, malarya (malaria, paludisme)

A. [lafyè̀v mayala, lafyè̀b malari, lafyè̀v malaᵑᵑya, lafyè̀v malarya], [malarya, malari] < la fièvre malaria ;

[fyè̀v frisõ, lafyè̀v frisõ, lafyè̀v frisõ], [maladi frisõ], [fʁasõ 12] (< frisson) ;

[lafyè̀v marèᵑwẽ 5] < la fièvre maringouin : d'après LGRLF, emprunt au tupi-guarani *mbarigui*. "Moustique, cousin (pays tropicaux ; Canada)". Le mot "maringouin" appartenait sans doute au "vocabulaire des Isles" : RC (1974 : 591 et suiv.), cite ce mot comme issu d'un dialecte brésilien, de même que "roucou" et "ajoupa".

[lafyèʔ frèt 4] < la fièvre froide

Données négatives : [malarya] est refusé en 12. Il a une valeur autre en 15.

[palidis], mot mentionné en 9 désigne une autre maladie que le paludisme. On peut faire la même remarque à propos de [lafyèʔ frèt] qui, en 5, renvoie également à une autre maladie.

B. Ethnographie. "C'est une personne qui a une mauvaise "âme" en elle ; on appelle cette maladie "maladie zonbi" ; c'est un "ange" qui lui donne cette fièvre, la malaria en question" (not. 8) : il est possible que le témoin fasse ici allusion à la "mauvaise âme d'un mort" (Kerboull 1973 : 146) ; "zonbi" désigne, entre autres, des "morts-vivants abouliques, plongés dans l'hébétude, sans autre vie que végétative, dont disposent à leur gré des individus sans scrupules" (Kerboull *ibid.* : 137).

Rapports avec le sang : "Son sang qui est froid, son sang qui se tourne en eau" (not. 20).

C. Réun. et quad. : absence de données.

### 393 Lafyèʔ tifoyid (tiphoïde)

[tifóyid/tifóril/tifórit/tifórid/tifóli] < tiphoïde : les changements phonétiques les plus importants sont ceux qui atteignent le glide intervocalique (remplacé par une liquide -l- ou -r-) et la consonne finale.

[krazé zó] < écraser les os.

### 394 Tèt-fè-mal, maltèt (migraine)

A. [tèt-fè-mal] < tête fait mal

[mal-tèt] < mal (de) tête

[mól-tèt 10, mó-tèt 17] < maux (de) tête

[dulè tèt, dulḗ tèt] < douleur (de) tête.

Des formations très voisines coexistent, entre autres, sur la carte 384 ("Lumbago"). Le mot [migrē] (< migraine) est accepté au point 1 ; il est formulé de façon spontanée en 13 avec une valeur un peu différente ("mal de tête provoqué par une longue station au soleil").

B. Réun. (ALRé 109) "mō tèt i fè mal" (j'ai mal à la tête). Quad. (LMPT) maltèt. (migraine).

### 395 Malozye (conjonctivite)

A. Des composés de la forme Nom + Préposition + Nom et des composés à éléments simplement juxtaposés sont attestés :

[mal-ó-zyé/mal-ó-zyḗ/mal-ó-zyé/mal-ó-jé] < mal aux yeux

[mal-zyé 7] < mal yeux.

Les composés du premier type sont remarquablement conservés : ils présentent la plus large expansion. L'existence de doublets voisins est attesté en réun. ("bwa d pētad", "bwa pētad"). RC (1974 : 1003) voit dans cette coexistence le signe d'un mouvement de normalisation sur le type subst. + subst. Il ajoute que ce phénomène se trouve "naturellement entravé à la Réunion par l'influence analogique du français

et par le fait que la majorité de ces formations présente, en position initiale, un nombre de termes limités [bwa], [ké], [ku], [lyann], zè:ˈb]."

En haïtien dialectal, on n'aperçoit guère les signes d'un quelconque mouvement de normalisation. En ce qui concerne le maintien de composés à préposition, il est difficile d'invoquer une influence analogique du français, langue avec laquelle nos interlocuteurs, unilingues dans leur grande majorité, n'ont que des rapports très lointains. Il nous semble, d'autre part, que les formations haïtiennes présentent à l'initiale une variété de termes beaucoup plus importante que le réunionnais. C'est en tout cas ce que tend à faire apparaître une rapide incursion dans le lexique relatif à l'Homme (cf. Champ idéologique II) : ce type de composés est loin d'y être rare.

Un autre type de composé offre une distribution très limitée et ne semble pas apparaître en réün. Il s'agit de composés de forme Nom + Verbe composé :

[zyé-fè-mal 18] < (les) yeux fait mal.

Il est difficile de décider si, dans ce cas, la forme verbale est tendue ou ne l'est pas. Enfin on trouve des séquences libres de mots simples : [maladi j<sup>yé</sup>/maladi jé] < maladie (des) yeux.

Des voyelles antérieures arrondies sont parfois conservées, comme du reste sur la carte consacrée aux dénominations créoles de l'œil (carte et comm. 220). Sur le plan phonétique, il n'est pas inutile de faire remarquer que dans les composés à préposition, c'est une forme nettement proche de l'étymon [zyé/zyé] (et non [jé] qui se trouve attestée.

Les termes, ainsi que les modes de composition, sont manifestement d'origine française (cf. "mal de ventre", "mal de gorge", "avoir mal aux yeux"), mais on ne trouve pas dans les dictionnaires consultés de correspondants à ces composés créoles. Dans la mesure où exploitant systématiquement certaines virtualités de la structure du français, le créole construit des séries de toute évidence productives, nous les compterons de façon provisoire parmi les néologismes.

B. Réün. : pas de données. Guad. (LMPT) "malzyé, malozyé".

### 396 Gonfleman (difficultés digestives intestinales, flatulences)

A. Le mot [gõflimã] a été examiné dans le comm. 372. Etymologiquement, il est issu de "gonflement". La variation phonétique porte essentiellement sur la seconde voyelle [i/é/ẽ/ẽ]. Sur le plan sémantique, il y a évolution.

[gõflé 3, 4, 10] < gonflé : on a ici un néologisme par "dérivation impropre".

[dérãjmã 9+] < dérangement ("(1718). En parlant de la santé, de l'équilibre physiologique. Dérangement du corps, de l'intestin [...]", in LGRLF). Il s'agit probablement d'une survivance.

[gaz] < gaz : ce mot doit être compté parmi les néologismes créoles (par extension de sens). Quand ils décrivent l'affection, les Haïtiens mentionnent le plus souvent les notions de douleur et de spasmes abdominaux (Weniger 1985 : 66). D'Ans (1987 : 276) définit les [gaz] comme "des poches d'air froid qui, s'étant coincées dans telle ou telle partie du corps, y provoquent des douleurs".

[vãt-fè-mal 5] < ventre fait mal : cf. le comm. 386 à propos de cette forme de composés.

"Être ballonné" : [gõflé], [dérãjé].

B. Lexique associé :



[gugulu/gũgulu] : à en juger par le commentaire du témoin (cf. notice 1 : ["gugulu" i mājé āpīl i gōflé ; sé gugulu i yé] ("[gugulu], il mange beaucoup, il gonfle ; c'est [gugulu] qu'il est"), ce mot n'est pas à considérer comme un synonyme local de [gōflimā]. L'étymon pourrait être le mot dialectal "goulafre". RC (1974 : 781) renvoie pour ce mot au FEW (IV, 318, b).

"Renvoi, régurgitation" : [li ba l ō réjétmā, li fè rapò si, ō gōflimā+ rasi 11] (< rejet, rapport sur ("qui a un goût acide, légèrement aigre"), gonflement rassi). Le premier nom est un néologisme (le suffixe nominal [-mā] a déjà été rencontré sur les cartes et les comm. 372 [trāemā] et 375 [arètmā]). En ce qui concerne le mot "rapport", on trouve dans LGRLF les informations suivantes : "(1690) adjonction d'une matière d'origine étrangère. Rare. *Le rapport d'une pièce* (sur qqch.)". Si ce mot français est bien l'étymon, il faut admettre qu'il y a eu modification sémantique.

C. Réun. : pas de données. Guad. (LMPT) "gonfman" (aérophagie) ; "gonflé" (enfler, être gonflé).

### 397 Malmouton (oreillons)

A. La carte offre un intérêt phonétique : la seconde voyelle est sujette à variation [u/ũ/ō/õ/], ce qui n'étonne guère dans le contexte nasal qui est le sien.

B. En ce qui concerne le lexique, on remarque que l'ambiguïté de [mal] ("mal", mais aussi "mâle" en créole) donne la possibilité à certains témoins (peut-être influencés par les questions de l'enquêteur, victime de l'homophonie (cf. not. 6 et 7)) d'assigner à la séquence [mal] le sens "mâle", ce qui leur permet de construire [fémèl mutō 7+, fémèl la 19+] (il s'agit d'oreillons moins douloureux que les "oreillons mâles qui viennent plus enflés", not. 7). Il convient de préciser que le créole possède deux sortes de composés du type Mal + Nom : le premier, non opaque, est illustré par une forme comme [mal-burik] litt. "âne mâle" ; le second, dont l'opacité est plus importante, est représenté par des séquences comme [mal-bourik ; mal-makak ; mal-chen ; mal-gason] "garçon mal élevé ; gueule de bois ; coureur de jupons ; fille qui se conduit en garçon manqué). Le témoin 6 prétend quant à lui que même s'il y a "deux sortes d'oreillons", "il n'y a pas deux noms".

C. Réun. (ALRé 119) "le mal mutō, lé zóryō, lé zóryō, le mal dórèy, le mal maewà:"". Guad. (MB) mal mouton" ; (LMPT) "malmouton".

### 398 Saranpyon, lawoujòl (rougeole)

A. Faits phonétiques : alternances consonantique [w/r] et vocalique corrélées [i/é/u] dans les formes issues de l'étymon "la rougeole" : [i] ou [e] n'apparaissent que dans le contexte [r], [u] n'apparaît qu'après le glide [w]. On ne relève pas la variation (± prosthèse) relevée en guad. : l'exception [wujòl 7+] n'est pas spontanée.

Le mot issu de l'espagnol "sarampión" connaît une diffusion importante ; il est atteint lui aussi par la variation : [sarāpyō 5, 11, 14, 16, 17+, 18, 19, 20/səřāpyō 6/salāpyō 7+/sāpyō 12].

B. Pour certains témoins, les mots [lawujòl 5, ou variantes 11, 12, 18, 19] et [sarōpyō 9 et var. 9, 10, 13, 15] décrivent une maladie autre que la rougeole. Pour les

témoins 13 et 15, les boutons de [larijòl] sont plus gros, ceux de [sarāpyō] plus petits, situés sous la peau (not. 13), avec l'apparence de petits grains de millet (not. 15). Le témoin 19 fait de [sarāpyō] une maladie de l'enfance et mentionne les boutons dont le corps est couvert. Avec [larijòl], on a, dit-il, aussi des boutons mais cela fait gonfler le visage.

[éskaratin] (< scarlatine) a probablement été mentionné par erreur.

Les différentes descriptions de l'affection mentionnent des "boutons" : [fè kò fè bulbul, not. 7] (< boule), [grēn 13/grèn butō 15/ti grèn 15] (< graine, graine bouton), [butō 19/ti butō 19] (< bouton, petit bouton).

Remèdes : baigner le corps de façon fréquente : [bēyē l dri, not. 7], user d'amidon et de "clairin" (16).

C. Réun. (ALRé 119) "là rujòl, là rujèt". Guad. (LMPT) "woujòl, lawoujòl".

### 399 Chofi, bouton chalè, tifé (échauffure)

A. Comme souvent lorsqu'il s'agit d'évoquer en créole les maux et maladies de l'homme, le lexique se révèle varié. Sur le plan étymologique, de nombreux problèmes se posent.

Un certain nombre de formes sont construites sur l'étymon "chaleur". On obtient des formes simples et des formes composées.

[çalè 1, 17, 20] (< chaleur) est employé dans des régions très distantes les unes des autres. Le mot a pu être en usage à Saint-Domingue à une période très reculée de l'entreprise coloniale. Il se maintient dans les aires "latérales" d'Haïti (Hazaël-Massieux 1990 : 86), ce qui donne à penser que même s'il n'est pas recensé avec l'acceptation qu'il a aujourd'hui dans les ouvrages que nous avons consultés (aussi bien en français qu'en créole), il s'agit pourtant d'une survivance (FEW II/1, 102 : "chaleurs de foie", "petits boutons qui viennent sur le visage" (Fur 1690-Trév 1752, Raym 1832-Besch 1858), etc.).

[grēn-çalè 3, grāt-çalè 12, butō-çalè 16, 17, ti-çalè 19] (< grain(e) de chaleur, grande chaleur, bouton de chaleur, petite chaleur) :

La recherche de candidats étymons n'apporte pas d'information mais nos sources sont limitées. Ni "grain de chaleur", ni "bouton de chaleur" ne semblent attestés. Pourtant, nous sommes tentée de distinguer entre des composés originels comme [butō-çalè] < bouton (de) chaleur et des composés néologiques. Dans les deux cas, la forme est la même : les composés N + N sont très fréquents en créole.

Pour "graine chaleur" et "grande chaleur", on pourrait être en présence de formations néologiques. Comme nous l'avons vu, [grāt-çalè] désigne une maladie vénérienne (non identifiée ; cf. comm. 389), de même du reste que le mot [gratézō 13].

Le réun. qui offre "ã sàlè:" " avec une acception autre (= "en colère" ; d'après RC 1974 : 919) possède ce type de composés à premier élément adjectival "grā" (RC 1974 : 1033).

La carte offre d'autres composés du type Adj. [ti/grā] + Nom (opposition sémantique petit/grand) :

[ti-çalè] < petite chaleur fait écho à [ti-fé 11+] (< petit fé) et à [ti-cófi] (< petite échauffure).

Des formations du type ti + N sont attestées en réun. (RC 1974 : 1034).

Au composé [ti fé 11+] (unique et non spontané), on opposera [grā-fè 3, grā → fē 4, grā-fé 5] (< grand fé) : on remarque que l'une des formes porte la trace d'une assimilation de nasalisation.

De même que le mot simple [calè], le mot simple [fé] construit un certain nombre de composés :

le nom [fé] (< feu) construit [ti fé, grā-fē, grāt-fé] (< petit feu, grand feu), et même un recomposé : [ti grā-fé]. On trouve les mots "fé" et "ti fé" en réun. (RC 1974 : 758) valeur "éruption de petits boutons" ; RC fait remarquer que le mot est également mart. et qu'il "apparaît dans de nombreux dialectes français où il désigne diverses éruptions cutanées" (FEW III, 657, a).

[éófi 6, 8, 9+, 10, 13] construit [ti éófi 16] < échauffure : il s'agit d'une survivance ("Pathol. Vieilli. Petite rougeur qui apparaît sur la peau lors d'un échauffement", *in* LGRLF).

[gratèl] < gratelle : selon RC (1974 : 777), le mot est attesté dans tous les créoles de l'OI, et également en mart., et acad. louis. Il ajoute que dans les dialectes français "gratelle" réfère à toutes les affections de la peau chez l'homme et les animaux (FEW XVI, 372, b). Le mot est même - écrit-il - utilisé par un historien de Madagascar (Flacourt 1658). Selon Weniger (1985 : 84), le mot haïtien "gratèl" décrit toute affection cutanée prurigineuse, la plus courante étant la gale (non reconnue comme telle). Le mot conserve donc dans son passage au créole son statut de générique.

[gratézō] (< grataison ?) : le comm. 389 a déjà présenté des formes pourvue d'un suffixe nominal [-zō] : [gratézō ; mājézō ; plātézō]. Le français contemporain offre "grattage" et "gratture" (LGRLF), mais pas "grattaison" ni "grataison".

[butō, butō gratèl, butō calè, ti butō fé] (< bouton, bouton de gratelle, bouton (de) chaleur, petit bouton de feu) : ici encore, on ne saurait départager à coup sûr les survivances et les néologismes.

[zépul] < ampoule ? : [zāpud] (< ampoule) est attesté par ailleurs.

B. Lexique associé, agencements syntagmatiques :

Plutôt que de parler de la personne, on préfère en créole mettre en avant le corps : litt. "Son corps lève de la gratelle" [kò l lèvé gratèl 10] : "Il a des démangeaisons". Le verbe [lèvé] est ici transitif et factitif. Autre exemple : [grā-fé a mēm li lèvé ò bān ti grēn su li, not. 9] litt. "Le grand-feu lui-même, il lève une bande de petites graines sur lui".

Un autre prédicat associé est [lèvé] (< qqch. lever sur la peau (emploi intransitif)) : [zépul ki lèvé su wu 11] (< lever ; "V. intr. (XIIIe ; "se mettre debout", v. 1155). Se mouvoir vers le haut [...]", *in* LGRLF).

Pour d'autres affections de la peau, on recueille les lexèmes suivants : [difé vólā 15] < du feu volant ; [éófi 15, 18] < échauffure ; [mayas 15] < maillasse ? ; [ti butō dló, ti chik dló 7], [grā-fē 9] < petit bouton d'eau, petite chique d'eau, grand feu.

Le composé [difé-vólā] doit être considéré comme une survivance : RC (1974 : 758) en se fondant sur le FEW III, 657, a, cite les mots : "feu", "feu volant", "feu sauvage" (dialectes français).

C. Réun. (ALRé 119) "là bu:ᶠbuy, ti butō, calè:ᶠ, etc.". Guad. (MB) "ti fé" ; "gratèl" (démangeaison, eczéma, urticaire) ; (LMPT) "'fé" (furoncle. Voir "pwentfé", "klou") ; "gratèl" (eczéma, prurit).

#### 400 Lafyèw fòli (fièvre de la mère qui allaite)

A. [lafyèw fòli/lafy<sup>ɥ</sup> fòli, fòli] < la fièvre folie

[maadi fòli 1] : ce type de formation est très courant lorsqu'il s'agit de désigner une maladie quelconque (cf. comm. 387 [maladi pwatrinè] et variantes).

[lafyèw éó] < la fièvre chaude

[sézismã 3, 4, lafyèw sézismã] < saisissement : le terme est étudié dans le commentaire 358. Il offre ici sa valeur étymologique "émotion forte"

[lèt pasé, lèt gaté] < lait passé, lait gâté.

[sã at lèt 19] "du sang et du lait" : le témoin évoque le fait que dans cette maladie, le sang se mêle au lait. Brasseur (1970 : 20) cite pour le normand des formes comme "sang mêlé, sang tourné" pour désigner une "maladie due à grande frayeur".

Un témoin dit qu'il y a mélange : [lèt la pasé<sup>ɥ</sup> nã sã 4] "le lait passe dans le sang".

Pour d'autres témoins, "le lait monte à la tête" : [lèt la môté alatèt 2], "le lait envahit la tête" [lèt la óvayi tèt li].

[lafyèw frisõ 20] doit être considéré avec prudence. Le mot désigne habituellement la malaria.

B. Réun. (ALRé 120) "là fyèw de lè". Guad. : pas de données.

#### 401 Yon fòd-kouch (fausse couche)

A. [fód kue/fòs kue/fós kue 10/fòs<sup>ẽ</sup> kue] (< fausse couche) : la variation se porte sur la voyelle moyenne et sur la consonne finale de l'adjectif.

Beaucoup de témoins citent des formes libres précédés de l'adjectif [mòvèz] pour désigner l'avortement non provoqué, involontaire.

[mòvèz kue 1/mòvèz kue 8, 9/mòvè(z) kue 14/mòvè<sup>ɥ</sup> kue 16/mòvèy kue 20]

< mauvaise couche : on observe également une variation de la voyelle moyenne ainsi que de la consonne finale de l'adjectif.

[mòvèz rapò 1] < mauvais rapport : ("rapport" : "Fin XIVE. Action d'apporter un profit [...]", in LGRLF). Une forme [rapò] figure sur la carte 396 (cf. le comm.) où elle semble avoir une valeur proche de "adjonction d'une matière d'origine étrangère" (LGRLF)

[mòvèz afè 7, 9/mòvé afè] < mauvaise affaire

[mòvèz akuemã 15] < mauvais accouchement

[térib akuemã 13] < terrible accouchement

[ãvòtmã/ãvòtmã] < avortement : curieusement l'assimilation de nasalisation qui se produit pour [ãvòtmã] n'intervient pas pour [akuemã].

[ãvòté 3] < avorter : il s'agit vraisemblablement d'un "dérivé impropre"

[ã maldãfã 12/ã malzãfã 12] < en mal d'enfant : "Loc. (1532). Vx. *Femme en mal d'enfant* [...], sur le point d'accoucher, dans les douleurs de l'enfantement", in LGRLF.

Il s'agit ici d'un néologisme (par spécialisation de sens). Il est à noter que la locution s'emploie également en cas d'accouchement difficile (cf. comm. 402, à propos de la notice 15).

[dérãymã 11, dérãjmã 14] < dérangement : "(1718). En parlant de la santé, de l'équilibre physiologique. *Dérangement du corps, de l'intestin*", in LGRLF.

B. Réun. (ALRé 120) "ẽh fòs kue ; ẽ pè:ˈt" (survient après le 6e mois de la grossesse ; survient avant). Guad. (MB) ? ; (LMPT) "avòtmã, koulé, akouchman-fòrfè".

## 402 Fè pitit, akouche (accoucher)

A. [akueé 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12+, 13+, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20]  
< accoucher. Le mot s'emploie également pour les animaux (cf. comm. 1758).

[fè rèz akueṁā 18] < faire (un) heureux accouchement

[fè kue 20] < faire couche : cf. le français "en couche (vx), en couches. Alitement de la femme qui accouche", in LGRLF

[délivré 5, 11+, 16, 18] < délivrer : RC (1974 : 749) cite ce mot pour le réun. où il a toutefois une acception distincte (rejeter le placenta et les membranes (vache)). Le mot est classé parmi les termes d'origine française (FEW III, 32, b : "débarrasser une femme de l'arrière-faix" (seit Trév. 1771), "rejeter l'arrière-faix (des vaches)". En créole, au même mot correspondent deux constructions différentes (cf. *infra* verbe intransitif/verbe transitif).

[fè pitit 3, 5+/fè pitsit 17/fè pi:t la 6, fè ɛ ò pitit 7, 8, 11, 12, 15] < faire un petit. Le mot s'emploie pour les animaux (voir comm. 1758).

[fè timun/fè tsimun 3] < faire un petit monde

[fè tsi bébé 3] < faire (un) petit bébé.

Pour distinguer l'accouchement normal de la fausse couche involontaire, quelques témoins le qualifient : [bòn akueṁā, not. 5] (< bon accouchement), [rèz akueṁā 18] (< heureux accouchement). Il arrive aussi que le procès lui-même soit qualifié [l akueé byē 18].

[mun nā maldāfā, ètèl nā maldāfā, ò mun ā maldāfā, not. 15] < en mal d'enfant : l'expression, qui est parfois employée en cas de fausse couche (cf. comm. 401), n'est utilisée par le témoin qu'à propos des accouchements difficiles. On ne l'utilisera pas, semble-t-il, pour référer simplement à une femme sur le point d'accoucher, mais uniquement quand l'accouchement est douloureux. Il y a donc évolution sémantique par rapport à l'étymon.

### B. Lexique associé :

[Bodyé délivré y 1] "Le Bon Dieu l'a délivrée" (à noter cet emploi transitif du verbe, par comparaison avec son emploi intransitif, in comm. A).

[Bōdyé vóyé (y) déyò 1] litt. "le Bon Dieu l'envoie dehors".

[ètèl nuris 2, mun nā kueé li nuris 9, fi ya nuris 17] < nourrice.

[l rivé su ju li] : euphémisme ; "elle est arrivée à son terme".

[li jété mèḍvāt la atè 11] "elle expulse le placenta".

[li gwó vāt pu l akueé] litt. "elle est enceinte pour accoucher", = "suffisamment enceinte pour accoucher" : le composé "gró vāt" attesté comme néologisme en réun. a la même valeur (RC 1974 : 1034).

C. Réun. (RC 1974 : ) "gró vāt" (enceinte) ; "délivré" (rejeter le placenta et les membranes (vache)). Guad. (MB) "délivré" (accoucher) ; "maldanfā" (malaise de la grossesse et douleurs de l'accouchement) ; (LMPT) "maldanfāns" (douleur de l'accouchement).

## 403 Pitit sèt mwa (enfant prématuré)

A. La carte offre surtout un intérêt ethnographique : un enfant prématuré est viable à condition que la grossesse remonte à sept mois. C'est pourquoi le prématuré est appelé [pitit sèt mwa/pitsit sèt mwa, timun sèt mwa, t<sup>u</sup>imun sèt ɛ mwa] (< petit de

sept mois, petit monde de sept mois). Si l'enfant de sept mois est "bon" [pitit sa: bō pitit, not. 5], l'enfant qui naît au bout de huit mois de grossesse n'est pas viable : [timun wī mwa pa bō 1, timun wi mwa pa bō, not. 15] "l'enfant de huit mois n'est pas bon". Le témoin ajoute (cf. notice) qu'un tel enfant mourra de toutes façons, quand il saura marcher : [i mèt ap maéé fò l muri]. Les témoignages recueillis en 13 et 15 sont concordants. Une grossesse normale dure neuf mois, c'est à dire dix lunes (carte 11). "Un enfant, c'est neuf mois que ça devrait prendre pour être fait mais s'il est fait au bout de sept mois, il est viable ; s'ils naissent au bout de huit mois, ils ne vivent pas" (not. 13). L'origine de l'expression est probablement à chercher en France (cf. chez l'écrivain Marcel Pagnol, le tour : "Ce sera un enfant de sept mois" ; il s'agit de l'enfant de Fanny).

B. Réun. et Guad. : pas de données correspondantes.

#### 404 Un enfant mort-né

A. "L'enfant mort-né" est désigné par les expressions suivantes :

[mòné 4] < mort-né ;

[ō zé-mòl, zé-mólé 8] < œuf mol, œuf mollet.

Mais en règle générale, les témoins usent de l'expression [fèt tu muri 2, 3, 4, 5, 6, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 18, tu muri 20] < fait tout mouru = "il est mort-né".

[pa tèm] < pas (à) terme

[pa né 16] < pas né

[désédé 16] < décédé

[pitit muri, pitit pèdi] < petit mouru, petit perdu.

[timun gaté 20] < petit monde gâté

[timun mové<sup>z</sup> kuc 16] < petite monde mauvaise couche

[ā maldāfā 12] < en mal d'enfant : on a vu dans les commentaires 401 et 402 que l'expression est tantôt utilisée pour référer à une fausse couche, tantôt pour désigner un accouchement difficile.

B. Gloses : "Cet enfant était perdu depuis l'intérieur du ventre" (1) ; "il est mort dedans, dans le ventre de sa mère" (2) ; "il est mort avant d'être fait" (carte 4) ; "il est mort depuis qu'il était dans le ventre de sa mère" (6) ; "l'enfant est tombé, il n'est pas venu pour vivre, il n'est pas bon ; sa mère a trébuché et il est tombé" (notice 20).

"Accoucher d'un enfant mort-né" : [li fè ō pèd 2], [mun nā fè ō pitit pèdi 9], [mun nā gē lè fè l tu muri 10], [móvéz kuc mun nā fè, not. 13].

C. Réun. (ALRé 120) "zāfā lālè mò:ᶠ ā nēsā, ~mò:ᶠ né, ~né mò:ᶠ, ~là tuf ó pàsā<sup>z</sup>, ~làriv mò:ᶠ". Guad. : pas de données équivalentes .

#### 405 Jete pitit (avorter)

A. Le terme le plus connu est [jété] (< jeter).

[jété li, jété y, jété pitit/jété pitit 4, 5/jété pi:t 6/jété timun nā 10] < jeter lui, jeter le petit, jeter le petit monde

[fè dilatasyō 2, 9, 19] < faire (une) dilatation : ce terme évoque une technique d'avortement

[fè kitay 19] < faire (un) curetage : on peut faire la même remarque que ci-dessus : ("nettoyage de l'utérus après une fausse couche", in LGRLF).

[tunē timun nā dèyè, dètunē timun nā, 10] < tourner l'enfant derrière, détourner l'enfant : ces verbes semblent évoquer quelque manipulation fatale pour le fœtus.

#### B. Compléments linguistiques et ethnographiques.

Selon le témoin 12, le verbe [āvòté] ne prend pas de sujets humains. Quelques témoins établissent une analogie avec l'affection dénommée [pèdisyō] (cf. comm. 384) : [i maré vāt li pu yi pa fè pitit la, i jété y ; mèm fòm pèdisyō, not. 1] "elle serre son ventre pour ne pas faire l'enfant, elle avorte ; ça prend la même forme que la perte" ; [mété timun nā ā pèdisyō 10] "mettre l'enfant en perte".

On avorte quand on a trop de filles, déclare le témoin 2.

Pour déclencher un avortement, il n'y rien de plus efficace que le "kola" de jus de raisin, note le témoin 8, qui ne précise pas le mode d'administration. D'autres témoins évoquent, sans insister, un remède (11) ou des comprimés (15). Plusieurs témoins mentionnent la technique qui consiste à se comprimer le corps : [yó sètré kò l épi pitit la mēm gōflé nā mitā 11] "elles se compriment le corps et puis l'enfant gonfle au milieu".

On fait la leçon aux femmes qui avortent : "tu les "prends" comme de la lumière ; si tu avais "pris" l'enfant dans de bonnes conditions, tu ne l'aurais jamais fait passer" (not. 9).

C. Réun. (ALRé 120) "àvò:té, tiré lāfā, ālāvé lāfā". Guad. (MB) "koulé" (avorter) ; (LMPT) "avòté, koulé".

#### 406 Fè yon ti lanmou (faire l'amour)

A. [y ap {damu 1, 6, 8, 9, 15, dāmu 12}, fè {lāmu 4+, 7, damu 10, amu 16}]

< (être) d'amour, faire l'amour. A l'origine de la prosthèse [d-] parfois observée, il y a vraisemblablement quelque tour du genre "chagrin d'amour".

[bézé 2, byézé 8, dabézé 16 (?)] (< baiser : "(Attesté XVIe). Fam. Posséder sexuellement (une femme)", in LGRLF). Le mot "bézé" (tromper, duper, enlever par tromperie) apparaît en réun., mais a perdu dans cette langue son acception sexuelle, pourtant attestée à date ancienne. L'haïtien, s'écartant par là du réun., ne semble pas avoir retenu les significations non sexuelles que présentent les dialectes de l'Ouest français (RC 1974 : 703 ; référence à FEW I, 269, a).

[kupé 13] < couper : le mot est glosé comme familier dans Valdman *et al.* 1981.

[kōyē 13] : l'étymologie n'est pas vraiment claire : RC (1974 : 913) cite le mot "kōnyé" dans l'expression "sévé kōnyé" (cheveux crépus) parmi les néologismes (métaphores). Il renvoie à cet égard au FEW II/2 1535, a : "coigner" : "pousser dans un coin", "serré", "fouler, presser", etc. Le mot haïtien est glosé comme "vulgaire" dans Valdman *et al.* (ibid.).

Les témoins ont souvent usé d'euphémismes :

[karésé 4, 5, 9, 17] < caresser

[karès 17] < caresse

[fè ti jwèt 3] < faire petit jouet

[bó 2] = embrasser

[déjajé 12] dégager ; = "s'arranger, se débrouiller".

Cf. également carte et comm. 317E.

B. Réun. : pas de données équivalentes . Guad. : le vocabulaire est très riche et nous ne citerons que les termes qui se retrouvent également en haït. (MB) : "koké", "fè lamou" ; (LMPT) "koké", "koupé". On observe des concordances entre haït. et guad. ("fè lamou", "kúpé") que nous attribuons à des faits de survivance.

#### 407 Yon manman milèt (une femme stérile)

A. [brāã 2/brāhã 6/ brārān 20, bèt brārāy 15] < bréhaïne : "Vx ou littér. (en parlant d'une femme). Stérile" (LGRLF). En haïtien, le mot s'emploie tant à propos des femmes que des animaux.

[milèt 1, 2, 5, 7, 8, 10, 11, 17, 19+, 20, māmā milèt 4, 16/māmā milèt 7+, fémèl milèt 10] < mulet, maman mulet, femelle mulet.

Le témoin 11 (cf. notice) semble dire qu'on ne traite la femme stérile de [milèt] que lorsqu'elle maltraite les enfants confiés à sa garde.

Nous considérons les expressions mentionnées *supra* comme des néologismes.

[vyèy fi 16, 19] < vieille fille : "Femme qui a atteint ou passé l'âge mûr sans se marier [...]" (LGRLF). Ce composé est également à verser parmi les néologismes.

[buklé 15, 20] < boucler : "(1562). Zootech. Mettre une boucle, un anneau (à un animal). Boucler une jument [...]", *in* LGRLF. "boucle" est défini comme "Anneau que l'on place à la vulve d'une femelle pour l'empêcher d'être saillie" (LGRLF). On ne peut que conclure à l'évolution sémantique (néologisme de sens).

[li béréjèn 18] : le témoin précise après l'avoir énoncé que le terme s'applique en fait uniquement aux femelles d'animaux (cf. carte et comm. 1741)

[mal-é-fémèl] < mâle et femelle : il s'agit peut-être d'une explication de la stérilité.

#### B. Ethnographie

L'appellation tient au fait que les mulets sont par nature inféconds (not. 5).

"Une femme qui ne fait pas d'enfants c'est (une) "marchande d'épices" ; tu vends des épices. L'homme qui se trouve dans le même cas est dénommé "président des épices" (not. 20). (Pour avoir une idée précise du sens du mot [épis]", on consultera les cartes 957 et 958).

C. Réun. (ALRé 397) "tāmān, stéril, èstéril, li gēy pa fé d zāfā, etc.". Guad. (LMPT) "branhang, branhangn, bwanhang" (stérile pour une femme/pour un animal femelle). Ce mot, attesté dans différents créoles atlantiques, doit être considéré comme une survivance.

#### 408 Yon nonm ki "pa gen band" (impuissant)

A. La très grande majorité des locutions utilisées pour référer à un homme impuissant sont de la forme "pa + N " ou "pa + V " :

[pa gasō 1, 2, 4, 6, 18, pa gasō bō 19] < pas garçon, pas garçon bon

[pa lè-zòm 15/pa-lé-zòm 20] < pas les hommes.

[pa gē bān 1+, 5, 6+/pa gē bān 10, 11, 15+, 16, 20+/pa gē bād 5, 7] < pas gagner bande : le mot créole [bān] doit être considéré comme un nom déverbal, formé par dérivation sur le verbe "bander" (LGRLF : "(1677) Fam., érotique. Cour. être en érection").



[pa gē vĕn 8] < pas gagner veine

[pa tĕm 17] < pas (à) terme

[pa gē eas 19] < pas gagner chasse ; cf. la locution française "être en chasse", qui ne s'emploie cependant que pour les femelles d'animaux.

[pa gē batri] < pas gagner batterie. Le mot [batri] a en créole contemporain deux acceptions principales ("batterie de voiture" et "batterie d'orchestre").

[pa diré 20] < pas durer

Quelques lexèmes simples, d'origine inconnue, sont attestés :

[ate<sup>u</sup>ka 19], [susu 19], [bègwè 19] ("niais, nigaud", *in* Valdman *et al.* 1981).

On trouve également [mun nã mòl 2, mun sa alómòl 8] < mol ; il est à noter que le créole a conservé la variante qui s'emploie en français devant une voyelle ou un h muet, et non la variante "mou".

L'expression [sē nikóla 8+] (< Saint-Nicolas), acceptée par le témoin, n'a pas été commentée.

Le verbe "mourir" est utilisé à différentes reprises : [afè y muri 7] "son affaire est morte", [li muri 10] "il est mort", [nèg sa a muri nã kāsō ↘ ni 15] "ce type est mort dans son caleçon".

On trouve enfin des locutions quelque peu sibyllines : [yó rāni pu zèb 4] litt. "ils hennissent pour de l'herbe" ; [l a! Okay 17] "il est parti aux Cayes" (nom d'une ville du Sud d'Haïti).

B. Causes de l'impuissance : avoir été régulièrement battu par sa mère avec une cuiller en bois, avoir reçu des coups de pilon, se faire sans cesse insulter par sa femme (not. 11).

Précautions à prendre pour éviter l'impuissance (not. 20) : tandis qu'une femme peut sans inconvénient s'asseoir sur un mortier, un homme ne le peut en aucun cas. Ce n'est pas bon pour l'homme ; cela peut rendre impuissant. Ensuite, cela peut faire que les femmes "meurent" entre vos mains. Si la première femme que l'on a "meurt", les suivantes feront de même (le verbe [muri] est à prendre au sens figuré (ne pas jouir)).

C. Réun. (ALRé 398) "kupé, kókàt, etc.". Guad. (LMPT) "pinantòch, kalmò" (impuissant sexuellement) ; "i pèd rèd a-y" (il est devenu impuissant).

#### 409 Li "ansent" (enceinte)

A. [ãsĕt 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 20/ãsĕt 11] < enceinte

[gwó-vāt 2, 4, 6, 7, 10, 19] < gros ventre : comme nous trouvons ce composé "gró vāt" en réun. et en seych. (RC 1974 : 1034), et également dans les créoles atlantiques (cf. *infra*), nous sommes portée à le considérer, non pas comme un néologisme, mais comme une formation appartenant au "vocabulaire des Isles" (RC 1974 : chap. VII).

[gwósēs 13] < grossesse. Néologisme morpho-sémantique (transfert de classe).

[ã gwósès 6, 19/ãgwósèz 8] < en grossesse : on ne s'étonne pas de constater que le français d'Afrique use d'expressions similaires, développant comme le fait le créole des potentialités du français : "être en grossesse", "femme en grossesse", "mettre une femme en grossesse" (LGRLF).

[gwòs 2+, 7, 13, 15, 20] < grosse (LGRLF : "Adj. fém. (1150). Après le nom. Grosse. femme grosse (XIIe) [...]"). Il s'agit donc d'une survivance.

Le mot est glosé à deux reprises comme étant "créole" (7) ou "gros créole" (13). On ne sait si les locuteurs veulent signifier par là que le mot appartient exclusivement au basilecte ou qu'il est considéré comme familier. Il n'est en tout cas pas opposé au français, comme c'est parfois le cas, quand les témoins glosent un terme comme "créole".

B. Lexique associé.

"Rendre qqn enceinte" : [m ðé ãsèt madām mwē pu karèm nã... not. 19] "j'ai mis ma femme enceinte pour le carême".

On peut employer également avec le même sens le verbe [gwòs] < engrosser (cf. not. 15).

C. Réun. (RC 1974 : 413) "gró vāt" (enceinte). Guad. (MB) "ansent" ; (LMPT) "ansent", "gwovant".

#### 410 Yon ti nouris (femme venant d'accoucher)

A. Les données sont assez homogènes : [nuris] (< nourrice) alterne avec [ti-nuris] (< petite nourrice). En créole, à la différence de ce qui se produit en français, le mot ne réfère pas seulement à une "femme qui allaite, nourrit un enfant en bas âge" (LGRLF). Il est employé à propos de toute femme qui relève de couches, qu'elle allaite ou non. Le préfixe diminutif [ti] marque que l'événement vient tout juste de se produire.

"Elle se relève de couches" : [li nuris, li ti-nuris].

B. Réun. et Guad. : pas de données correspondantes.

#### 411 Règ, peryòd, mwa, kwasans, tiwòz (règles)

Dix-huit témoins (sur vingt) disposent chacun d'au moins deux variantes.

A. On signalera pour commencer un emprunt à l'anglais [péwòl 1, 8/wòl 8] < pay-roll. Un tel emprunt a pu être facilité par la proximité phonique avec [péryòd] un autre terme employé pour "règles" et aussi parce que, comme les règles, le "pay-roll" ("feuille des appointements, des salaires", d'après le dictionnaire Harrap's) revient tous les mois.

On remarque que l'emprunt est nettement localisé (1) dans le Nord d'Haïti, région qui a des contacts réguliers, en particulier par voie maritime, avec les USA, via les Bahamas et autres îles de la région. Des contacts de langue (anglais/créole) se produisant dans des "factories" expliquent peut-être mieux la présence de [péwòl/wòl] au point 8, là où aucune variante d'origine française n'est attestée, contrairement à ce qui se passe partout ailleurs.

B. On note ensuite que le lexique d'origine française est représenté en quantité importante :

[kwasãs 1, 2, 4+, 6, 7+, 9, 10, 11, 15, 16/kòdsãs 20/kwadsãs 20] < croissance : dans les deux dernières variantes, on observe la présence d'une épenthèse qui s'explique difficilement : on a peut-être une contamination avec "croix de" qui produit une forme qui gagne en motivation.

[règ 1, 2, 4, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 16, 17, 18, 19] < règles,

[sã 1, 2, 6, 7, 10, 12, 15, 18, 19, 20] < sang,  
 [péryòd 2, 5, 6, 7, 9, 15/péryò 6] < période (menstruelle),  
 [wóz 6, 12+, 17, ti wóz 7+/wòz 15] < rose : le mot avait en français familier le sens  
 "virginité" (cf. LGRLF). On note la variation de la voyelle moyenne.  
 [ti wuj 11] < petit rouge : par analogie avec [wóz],  
 [lalin 1+, 10, 15, 16] < la lune,  
 [maε 19] < marche,  
 [kólik] < coliques (menstruelles),  
 [ódinè 20] < ordinaire.  
 Pour quelques lexèmes [pyé 1+, 4, 5, 7/lapyé 17 ] (< pied ?), [éspéyã 11] (<  
 expérience ?), nous n'avons pas de certitude quant à l'étymon.

C. Le lexique associé fourni de façon spontanée est riche.

"Elle est réglée" : [démwazèl fèt li yé 15], litt. "demoiselle faite elle est".

"Elle est formée" : [li vin fòmè] (< formée).

[l ap réglé lalin, l ap réglé sã, l ap réglé ódinè l] litt. "elle règle la lune, elle règle le  
 sang, elle règle son ordinaire" (avoir ses règles pour la première fois ?, avoir ses  
 règles ?)

En créole, on peut dire "elles ont leurs règles" de deux manières : soit en employant  
 le verbe [gě(yě)] "avoir", soit en faisant un usage prédicatif de [avè/a/ ak] "être  
 avec" :

[yó gě wóz yó 15, y a kólik yó 15 ; m a lalin mwě 15 ; l avè sã li 15 ; li ak règ li 18,  
 li ak sã 18].

"Voir ses règles" : [li wè kólik li 12].

La première fois :

"Elle dit à sa mère qu'elle a vu venir ses affaires" (elle voit ses règles pour la  
 première fois) : [i di māmã, n i wè afè l vini 12] < affaires : "Fam. Par euphém. Plur.  
 Les (ses, etc.) affaires. Les règles [...]" (LGRLF). Le mot [afè] apparaît également sur  
 la carte 408 (pt 7) pour référer au sexe masculin.

D. Réun. : pas de données équivalentes. Guad. (MB) "mwa" ; (LMPT) "kwasans", "mwa",  
 "règ", "manzè-wòz".

#### 412 Fleri (avoir ses règles)

A. Certaines locutions ont déjà été relevées dans le comm. 411. La plupart mettent à  
 contribution :

- soit le verbe [gě/gě] "avoir" : [gě {péryòd, kwasãs, pyé, règ, lalin, sã, ódinè}]  
 (< gagner),

- soit le prédicat [a] "(être) avec" : [l a kólik li 15] (< avec),

- soit le verbe [wè] "voir (se produire)" : [wè règ la 18] (< voir).

La nouveauté consiste en l'usage de [fléri 1+, 2, 4, 5, 6, 7, 10, 15, 16, 17, 18, 19]  
 (< fleurir) et de [li ã flé 7] (< en fleur). Il semble qu'il y ait eu évolution sémantique :  
 en français en effet, l'une des acceptions du mot "fleur" dans un emploi familier et  
 vieilli (ou plaisant) est "virginité" (LGRLF). Pareille évolution semble s'être  
 également produite pour le mot français familier "rose" (cf. comm. 411) qui offre  
 également ce sens.

[mun sa a ã sézō 4] < en saison.

B. Quelques témoins attribuent une autre valeur à [fléri] : pour le témoin 8 (cf. not.) le mot signifie "avoir ses règles pour la première fois". Pour le témoin 9, les sens sont "avoir ses premières règles à la suite d'un accouchement" et "voir ses règles pour la première fois".

B. Réun. : pas de données équivalentes. Quad. (MB) "i ka wè mwa a i" (elle voit ses règles) ; (LMPT) "régler".

### 413 Pèdisyon ("perdition")

A. [pèdisyō/pardisyō 8] (< perdition) est le terme d'usage général. L'acception (glosée "vx" par LGRLF) du mot français est "état de ce qui se perd, se dissipe".

On note que les localités de l'extrémité ouest de la presqu'île du Sud offre [pèdās] (< perdance ?) : le mot n'est pas attesté dans LGRLF. Nous hésitons quant au statut du mot : survivance ou néologisme créole à suffixe nominal [-ās].

On dit "faire une perdition" [fè {pèdisyō 7, pèdūsyō 4}], "être en perdition" [ã pèdisyō 9, 10, 13, 15/nã pèdisyō 16] (< en perdition, dans perdition).

B. Ethnographie : le mot est expliqué pour la première fois dans le commentaire 384 A ; nous complétons les informations données en citant à nouveau D'Ans (1987 : 282).

"Dans cet état, le fœtus ne meurt pas mais cessant d'être alimenté, il régresse à l'état minimal de *ti-boule-sang* qui était le sien immédiatement après la conception". Cette situation peut durer très longtemps : plusieurs années, voire même indéfiniment. Bien qu'ayant normalement ses règles, la femme *en perdition* reste donc enceinte, et par conséquent incapable de concevoir un autre enfant tant que le développement de celui qu'elle porte n'aura pas été mené à son terme. Inutile, paraît-il, de chercher à avorter d'un enfant *en perdition* : cela n'est pas possible. La seule issue consiste donc en la guérison, c'est à dire en ce que cessent les flux menstruels, de sorte que le fœtus, à nouveau nourri, puisse reprendre le cours de son développement [...]."

Le témoin 1 mentionne un long séjour du fœtus (deux à trois ans) dans le ventre maternel, alors que les règles continuent : [ɛak la lin l ap macé su li, not. 1]. Le même témoin dit que le père est le "premier" homme qui a conçu l'enfant, mais que la mère ne le lui donne pas : ayant toujours ses règles au cours de la perdition [li té macé su li 1], elle ne sait pas qu'elle est enceinte de lui.

Le témoin 5 est catégorique : l'enfant ne naîtra pas mais il reste coincé dans le ventre de la mère.

Le témoin 8 donne une information contradictoire : quand la perdition cesse, le ventre de la personne grossit : [vāt li vin ãgwósi, not. 8].

Pour le témoin 9, la femme a une hémorragie ; elle est enceinte mais l'enfant ne "tombe pas".

Causes : la perdition se produit quand on insulte les gens, les adultes en particulier. Si on maudit une jeune fille, son enfant sera gâté : [pitit la kòpi] (< corrompu). Le témoin 20 invoque le lait gâté qui ne permet pas de garder l'enfant.

La perdition peut être due à une cause naturelle, le "dos ouvert" [dó uvè] et dans ce cas, on se fait poser du latex dessus pour se soigner.

Mais l'origine peut être maléfique : quelqu'un de satanique empêche le développement normal de l'enfant : [sé kèk mun kèk satã k ap rété ki fè l pa fè pitit la].

#### 414 Tranche (contraction douloureuse de l'accouchement)

A. [trãε/trãε̃/trãcé, trãcé-vãt] < tranchée utérine. Survivance.

[trãemã 5] : ce néologisme est apparu sur la carte 372 ("Gastro-entérite").

[vãt-fè-mal] < ventre fait mal : nous avons vu, entre autres, dans les commentaires 362, 372, 384, 385, que ce type de composés est très courant en haïtien pour référer à divers dysfonctionnements du corps. De tels composés ne semblent pas attestés en réunionnais.

[dulè/dulèʳ] < douleur : le mot figure sur la carte 353 ("Il souffre, il a mal").

"Avoir des contractions" [li avèk vãt-fè-mal 19] : on note ici l'usage du prédicat "(Etre) avec" ; cf. comm. 411 et 412 où "être avec ses règles" = "avoir ses règles".

B. Réun. Guad. : pas de données équivalentes.

#### 415 Yon "konkonm" (bosse)

A. Beaucoup de témoins ont spontanément évoqué la bosse du bossu ("saillie du dos, difformité de la colonne vertébrale", LGRLF) :

[bu] ã dó/bu] nã dó/bu] lã dó] < boule dans le dos

[bósi, maéé bósi] < bossu, marcher bossu

[dó bósi/dó ti bósi] < dos bossu, dos petit bossu.

On trouvera au sujet de la bosse du bossu de plus amples informations sur la carte 201.

Les données concernant les noms créoles de "bosse" sont lacunaires dans un nombre important de points d'enquête. On remarque aussi que [bòs] attesté une seule fois ne semble pas présenter le sens "bosse". La carte ne paraît offrir que des néologismes.

[bu] < boule.

[sĩn] : origine indéterminée (< signe ?) : "sin" est donné comme variante de "siy" qui est défini comme "grain de beauté" dans Valdman *et al.* 1981. [sëy 12] est peut-être une autre variante.

kõkõm 13/kõkõm 6+, 16, 18+] < concombre ; deux créoles offrent des métaphores qui s'inspirent du monde végétal. Le réun. use de "tòmat".

[luk 20/gró luk 16] < loupe ? : le réun. offre "lup" (bosse d'un animal, et en particulier du zébu), mot classé par RC (1974 : 916) parmi les métaphores créoles. RC signale d'autre part qu'en français "'loupe" ne désigne qu'un kyste sébacé de la peau".

gwó glòb 16] < gros globe. "globe" : "corps sphérique ou sphéroïdal" (LGRLF).

[maduɣu 17] : cf. le comm. et la carte 386 consacrés aux différentes désignations de l'éléphantiasis.

[kò pusé 17] < corps poussé.

[vyãn dõnẽ] < viande donnée.

B. Réun. (ALRé 121) "ẽ bòs, ẽ tòmat, ẽ lup, ẽ zòf" ; Guad. (LMPT) "bòs".

#### 416 Zanpoud (ampoule)

A. [ãzpuɔ̃ 1/zãpuɔ̃ 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13+, 15, 16, 17, 18+, 19, 20] (< les ampoules) : la variante à [z-] prosthétique et à consonne finale (-d) est généralisée. On trouve une variante [zépul] sur la carte 399.

Quelques témoins proposent également [kò 4, 5, 18/kòn 7/kòt 4] < cor : "petite tumeur dure siégeant en général au-dessus des articulations des phalanges des orteils" (LGRLF).

B. Réun. (ALRé 122) "ẽ zãpuɔ̃, ẽ ti zãpuɔ̃, ẽn ãpuɔ̃, ẽn pòk, ẽn pòk dó]. Guad. (MB, LMPT) "zanpuɔ̃" ; (LMPT) "zanpuɔ̃".

#### 417 Grafouyen (égratigner)

A. Au plan phonétique, on relève dans l'item lexical le plus représenté [grafiyẽ], une importante variation de la deuxième voyelle : [-õ- 1, 2, 8, 14+/-õ- 11, 12, 17/õ̃ 10/u 13, 15/-i- 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 18, 19, 20] < grafigner. RC (1974 : 775) relève le terme en réun., mart., acad. louis et haït.. Le mot "grafigner" bien attesté, écrit-il, au XVI<sup>e</sup> siècle figure dans la plupart des parlers de l'Ouest. On remarque que toutes les attestations dialectales énumérées par RC présentent la voyelle "i" en seconde position ; en haït. la variante de loin la plus fréquente offre également cette voyelle. [grifé 1, 11] < griffer.

[riflé 9, 17] < rifler : le mot français qui constitue l'étymon est glossé comme vieux dans LGRLF. Il signifie "égratigner, racler". Il s'agit donc d'une survivance. Il est à noter que l'haït. offre également le mot [rifla], issu du dérivé français "rifloir" ("sorte de lime qu'on tient par le milieu et dont les extrémités sont arrondies", LGRLF).

[raflé 19] : le mot créole pourrait être issu du français "érafler" et comporter l'aphérèse de "é". On peut aussi faire l'hypothèse, moins convaincante à nos yeux, qu'il s'agit d'une variante de [riflé].

[zõglé 3] < (les) ongles : il s'agit d'un dérivé verbal construit sur le lexème [zõg] qui présente toujours une prothèse. Néologisme créole.

B. Réun. (ALRé 122) "grãfiné, grifé, grãfé, grãfiyé". Guad. (MB) "grafinyé" (égratigner) ; "griji" (état de la peau égratignée) ; (LMPT) "griji, grafigné, grafounyé". L'haïtien offre [griji] avec une valeur autre : "plissé, ridé (en parlant de la peau)".

#### 418 Malad, blese, maleng (plaie)

A. Les variantes des mots "maleng" et "java" seront étudiées lors du commentaire de la carte 421 ("Grosse plaie"). Le composé [jamé-géri 6] sera, de même, réenvisagé ultérieurement. Il apparaît en effet, en comparant les deux cartes, que pour de nombreux témoins, ces mots évoquent une grosse plaie, ce qui n'est pas le cas apparemment des différents lexèmes que nous étudions dans le présent commentaire. Quelques témoins usent peut-être de l'une ou l'autre des variantes de "maleng" à propos de n'importe quelle plaie : une telle indistinction lexicale est tout à fait plausible quand on sait que, que selon les dialectes français qui ont fourni l'étymon, le mot en question offre les sens "ulcère", "pustule", mais aussi "légères maladies de la peau" (voir RC 1974 : 799 et *infra* le comm. 421).

B. [mal] < mal : en français le mot "mal" offre entre autres les acceptions suivantes : "souffrance, malaise physique", et également "maladie".

[malad 3, 7, 9, 20] < malade : le mot est à considérer comme un dérivé impropre. On a vu *supra* (cf. comm. 351) que [malad] offre également l'acception "maladie". En mauricien, "malad" a également ces deux sens (cf. BH).

[blésu<sup>r</sup> 4/blésu 5/blési 19] < blessure : on note le maintien de la voyelle postérieure arrondie dans des localités du Nord d'Haïti.

[blésé 1, 3, 17, ti blésé 13] < blesser : il s'agit selon toute vraisemblance d'un dérivé impropre.

[jamé-géri 6] < jamais guéri : ce néologisme du type "Adv. + Verbe", produit par un témoin qui cite par ailleurs les variantes [java] et [mal<sup>ɛ̃</sup>g], donne à penser qu'il réfère à une plaie importante (elle ne guérit jamais). Le témoin 15 établit du reste une distinction entre "petite plaie" [ti bèl<sup>ɛ̃</sup>] et "grosse plaie" [gwó mal<sup>ɛ̃</sup>g]. Pour quelques formes, nous ne trouvons pas d'étymon recevable : il s'agit de [bèl<sup>ɛ̃</sup>] et de [zãdò].

C. Réun. (ALRé 122) "ē bubu, ē bóbó, ē, grāfinu:<sup>r</sup>" (une petite plaie). Guad. (MB) "bobo" (plaie infectée) ; (LMPT) "bobo, ganpo" ; "gadkò, lara, java, bobo-santan" (plaie incurable).

#### 419 Kòche (écorcher)

A. Cette carte fait un peu double emploi avec la carte 417 ("Egratigner"). Cependant, dans la mesure où certains témoins ont produit des formes différentes d'une question à l'autre, nous devons admettre qu'ils établissent une distinction entre "égratigner" et "écorcher".

Le lexique est ici encore d'origine française :

[grafiy<sup>ɛ̃</sup> et var.] : cf. carte 419.

[blésé] < blesser.

[fân] < fendre : toutes les variantes connaissent une réduction du groupe final.

Quelques formes présentent un phénomène d'aphérèse :

[kò<sup>ɛ̃</sup>] < écorcher ; [piké] < piquer.

[raflé] < érafler : cf. le commentaire 417.

[<sup>ɛ̃</sup>iré pó] < déchirer la peau.

B. Réun. (ALRé 123) "kò:<sup>r</sup>sé, pliéé, éplisé, tiré". Guad. (LMPT) "kò<sup>ɛ̃</sup>, griji, grafigné, garfounyé".

#### 420 Postim (pus)

A. [póstim/pòstim/póstúm] : la variation se porte sur la voyelle moyenne. Quelques formes offrent une seconde voyelle qui tend vers l'arrondissement ; on observe un cas d'interversion (pt 16 : permutation de sons en contact). Cette variante est issue de "apostume", mot glosé comme "vx. Tumeur purulente" dans LGRLF. Nous la classons parmi les survivances.

[matyè/mat<sup>ɛ̃</sup>è/mat<sup>ɥ</sup>è/matcyè/matsyè/makè] < matière : la variation affecte essentiellement le groupe qui se trouve à l'initiale de la seconde finale (réalisation d'affriquées). Deux variantes comportant une occlusive sont attestées. Il s'agit ici

d'une survivance : le mot qui est, selon RC (1974 : 804), attesté dans tous les créoles de l'OI ainsi qu'en français canadien est du reste toujours en usage dans l'Ouest français.

[pij/pwɨj] < pus ? : toutes les formes offrent une consonne finale que ne présentent ni l'étymon, ni les autres créoles examinés. On ne trouve une telle variante ni dans Valdman *et al.* 1981, ni dans l'ouvrage de Peleman 1978.

[kalmasō] < colimaçon, calimaçon (LGRLF donne "colimaçon" comme l'altération d'un mot normanno-picard "calimaçon"). On constate pour le mot créole une évolution métaphorique (le pus quand il est exprimé prend une forme de colimaçon). FEW V, 341, "calimachon" (escargot).

B. Il est intéressant de noter que le témoin 5 qualifie la forme [póstim], de forme "créole" : ce type de jugement s'est déjà rencontré *supra*, également à propos d'une survivance ([gwòs] ; cf. comm. 409). Il semble donc que "créole" qualifie dans les deux cas des formes ressenties comme faisant partie du fond créole authentique ; il n'est pas indifférent de constater que l'adjectif s'applique dans les deux cas à des survivances. Il s'agit de mots du fonds créole le plus ancien.

C. Réun. (ALRé 123) "là matyè:", le pwi, le pu, le pi". Guad. (MB) "matyè" ; (LMPT) "pi, matyè".

#### 421 Maleng (grosse plaie)

A. [malēŋ/malēg/malēŋ/malēg/malīŋ/malīŋ] < malendre : la finale fait l'objet de variations phonétiques assez importantes (assimilations).

Le mot est étudié par RC (1974 : 799) qui en signale l'existence en réun. ("éruption cutanée") et dans les créoles de la Caraïbe (haït., mart.). Il propose de rattacher les mots créoles à des termes issus de "malandrin" (FEW VI, 1, 81, a : "malendre", "malendre"). Le mot semble toujours en usage dans l'Ouest français : Brasseur (1970) propose entre autres la forme normande "malendre" avec le sens "ulcère".

[java 2, 6] < javart : "Vétér. Tumeur de la partie inférieure des membres chez le cheval, le bœuf" (LGRLF). Le mot est attesté en guad.

[jamé-géri 6] < jamais guéri : ce type de néologisme ("Adv. + Verbe") ne semble pas avoir été signalé pour le réun..

[plè] < plaie : le mot est glosé comme créole (cf. comm. 420 B).

[kāsè] < cancer.

[baka] : une étymologie est proposé dans le comm. 1361. Dans son glossaire du vaudou, Métraux (1958 : 326) définit le "baka" comme un "génie malfaisant, serviteur surnaturel des sorciers".

[gwó malad] < malade : le mot apparaît sur la carte 418 ; il s'agit d'un dérivé impropre.

[grā plaka] < placard : "Fam. Plaque, couche épaisse d'une matière quelconque [...]. Méd. *Placard d'eczéma. Lésion cutanée en placards*" (LGRLF).

[cita-tān 10] : il s'agit d'un composé de la forme V + V, litt. être assis + attendre (parce qu'avec ce type de plaie, on est contraint de rester immobile ?).

B. Réun. (RC 1974 : 799) "malēg". Guad. (LMPT) "gadhò, lara, java, bobo-santan" (plaie incurable).



## 422 Eksema (eczéma)

A. Les formes issues du français "eczéma" sont relevées partout. Tandis que la voyelle initiale peut se trouver nantie d'une prosthèse [régzéma 8] ou se fermer [igzéma 7], la deuxième voyelle est sujette à ouverture [égzama 6, 16].

[éófi] (cf. carte 399 pour l'étymologie) n'est mentionné que dans trois localités comme synonyme.

[kamarē/kāmarē 7] pose un problème particulier. Sur la carte 391 ("Pian"), on relève une forme [tamarē] donnée comme l'une des désignations du pian. On peut faire l'hypothèse qu'il s'agit ici d'une variante (l'alternance consonantique [k/t] étant courante en haït. (cf. comm. 172, 254 et 299).

B. Réun. (ALRé122) "légzéma, le dá:ʔt, là gâl". Guad. (MB) "gratèl" ; (LMPT) "bobo, gratèl".

## 423 Klou (furoncle ; orgelet)

A. Le fait que "klou" puisse en créole désigner tantôt l'orgelet, tantôt le furoncle, n'est pas fait pour faciliter l'interprétation des données. Il n'est pas sûr de ce fait que les enquêteurs aient clairement distingué les référents. De plus certains témoins semblent avoir mentionné le nom donné à une verrue présentant des poils : [ti klu ɛē 12, sē 13]. Le recours aux ressources lexicographiques n'apporte pas vraiment d'aide : Peleman 1978 définit le mot comme "ulcère, pustule" et Valdman *et al.* 1981 comme "orgelet, furoncle".

[klu] < clou : le mot "clou" reçoit la glose suivante dans LGRLF : "Fam. Petit furoncle". Il est possible que par le passé il ait désigné, dans les dialectes français, une infection cutanée accompagnée de pus, ce qui expliquerait les deux acceptions présentes en créole.

[ti klu ɛē 13] < petit clou chien : "orgelet" ? Le mot a un autre sens en notice 12.

[butō] < bouton ; [tsi butō] < petit bouton.

B. [klu] renvoie incontestablement à un furoncle en 20 : il survient après qu'on se soit assis sur la pierre d'un foyer.

Vocabulaire associé : [ti klò dló 20] < cloque (survivance) ; [ti klu ɛē, not. 12] "verrue pourvue de poils" ; [vè blé 13] < ver bleu, ver de peau ("comédon").

C. Réun. (ALR2 123) "ē butō dā n zyé" (orgelet) ; "ē klu, ē kulu, ē gró butō, ē furōk" (furoncle). Guad. (MB) "klou, konpè loryo" (orgelet) ; (LMPT) "fé, klou, pwentfé" (furoncle).

## 424 Abse (abcès)

A. Toutes les variantes sauf une (point 5) présentent une assimilation régressive [apsé/apsè]. La voyelle moyenne fait l'objet d'une variation (± ouverte).

Un synonyme [klu] est proposé en deux points.

B. Explications : "(L'abcès c'est) plus gros qu'un "clou"" (not. 1). "s'il "lève", tu dis "un clou" ; il a abouti ; alors nous appelons ça "abcès"" (not. 5).

Lexique et constructions associés : "l'abcès a mûri" : [absé a vin mi, not. 9]. "Quand il a enflé, il mûrit, il pète et puis à ce moment-là il donne une grande quantité de pus" (not. 20).

"C'est le kyste que je connais ; il ne mûrit pas" (not. 18).

C. Réun. (ALRé 123) "é depó, é lapsé, ēn fulu:ʀ". Guad. (LMPT) "klou, lapsé, labsé".

#### 425 Demanjezon, gratèl (démangeaison)

A. Le mot [gratèl] (< gratelle) a déjà été rencontré sur différentes cartes (cf. comm. 389, 399, 422). Son étymologie ainsi que sa diffusion sont précisées dans le comm. 399 ("Echauffure").

[gratèl difé vólā, ti difé vólā 12] < gratelle du feu volant : l'étymon "feu volant" est mentionné dans le commentaire 399 .

[calè/ti calè] < chaleur : voir également le comm. 399.

[côfi] et [gratézō 8] se trouvent dans le même cas. [mājézō 3, 11+] est étudié, entre autres, dans le commentaire 389 ("Maladies vénériennes").

[pikótmā 19] < picotement.

B. Réun. (ALRé 123) "là gratèl, là démājézō". Guad. (MB, LMPT) "gratèl". Les formes issues de "démangeaison" connaissent, tant en réun. qu'en haït., une diffusion nettement plus restreinte que celles qui sont issues de "gratelle".

#### 426 Yon danpike (une dent cariée)

A. [dā piké] (< dent piquée) est d'usage général. Le mot français "piqué" signifie entre autres : "Marqué de petites taches sombres en parlant du papier, des miroirs" (LGRLF).

[dā gaté] < dent gâtée.

[dā puri] < dent pourrie.

[dā kāgrēnē] < dent gangrenée : "affecté de gangrène" (LGRLF). En français, l'adjectif ne s'utilise pas pour les dents.

[dā bōbō] < dent bonbon : "bonbon" : "vx. [...] Fig et pop. Furoncle, pustule", in LGRLF.

[dā tif] < dent (en) tuf : les mots haïtiens issus de "tuf" ont été commentés dans les comm.13 et 35.

[dā kāni 15] < dent canie : le mot [kāni], qui signifie habituellement "moisi, moisir", est utilisé surtout à propos du linge. Brasseur (1996 : 58) note que le mot "cani" est incontestablement d'origine normande (FEW 2, 190B CANINUS ; 2, 237 sq. CANUS).

B. Réun. (ALRé 124) "là dā lé piké, ~karyé, ~karyaté, ~puri, ~gaté". Guad. (LMPT) "piké, pikyé, gaté".

#### 427 Chouk dan (chicot)

A. Les témoins proposent surtout des composés : les formes simples [ɛus/ɛuk] sont peu représentées.

[ɛuk dā/ɛug dā 6, 19/ɛuk dā 12] < souche (de) dent : certaines de ces variantes présentent des assimilations régressives. On peut également mentionner grâce aux

formes [ɛus dā 13, ɛus 19], la variation de la consonne finale [k/s] attestée en guad. de Marie-Galante (cf. MB, *infra*).

Le mot [ɛuk] (avec quelques autres) porte, d'après Brasseur (1983), dans sa forme la trace d'un phénomène qui concerne les parlers normands. Il s'agit de la non-palatalisation de *k* issu de *c + a* latin initial ou antérieur derrière consonne. Ce phénomène bien connu, qui concerne les deux tiers de la Normandie [...] est, selon Brasseur, commun à la majeure partie du domaine picard. Le phonétisme normand n'a prévalu en créole, ajoute ce dialectologue, que dans un petit nombre de mots eu égard à la fréquence théorique du phénomène. Nous avons eu l'occasion de repérer d'autres cas de non-palatalisations sur les cartes 265 ("Tacheté") et 267 ("Taches de rousseur"). Les formes [ɛus] relevées en 13 et en 19 enrichissent l'inventaire et posent un problème intéressant : un étymon "souche" ne paraît pas irrecevable ("traitement français du *c + a* latin initial").

[klis] < éclisse ("Techn. Eclat de bois", in LGRLF).

Pour les autres synonymes, on a les étymons suivants :

[ō ti rès dā] < un petit reste (de) dent, [ékla dā] < éclat (de) dent ; [but dā] < bout (de) dent, [kal dā, rès kal dā] < écale (de) dent, reste d'écale (de) dent, [mòsò dā] < morceau (de) dent, [krās dā] < crasse (de) dent.

Origine inconnue : [flæɛ dā].

B. Réun. (ALRé 124) "ē ɛikó d dā, ēn ká:ɽdàs d dā". Guad. (MB) "chous/chouk" ; (LMPT) "chouk".

#### 428 Antòs, antòch (entorse)

A. Nous examinerons d'abord les mots simples, puis les composés.

[ãtòɛ/ãtòs/ãtòɛ] < entorse : le mot ne présente pas de prosthèse, à l'inverse de ce qui se produit en réun. (voir *infra*).

[bitay] < buter : le mot est un néologisme (dérivé nominal en [-ay]).

[èòk 4, 5, 7] < choc : il s'agit également d'un néologisme.

[fuli 4, 5, 14, 15] < foulure : "légère entorse par distorsion des ligaments articulaires" (LGRLF).

[fulay/fula 15] < fouler. Le mot "foulage" offrant un sens distinct en français ("action de fouler"), l'aboutissement créole doit être classé parmi les dérivés néologiques.

[vã 8] < vent : ce mot créole est étudié dans le comm. 386.

Composés :

[pyé demi 2] < pied démis

[fulay ãtòɛ]

[tudurē 19, 20] < tour de rein : il nous est arrivé de rencontrer en créole la séquence [tudurē nã ku] litt. "entorse dans le cou".

[kasé pyé 1] < casser pieds.

B. Lexique associé : "se faire une entorse" : on peut user du verbe [fè] "(se) faire (une)" ou du verbe [prã] < prendre.

"Réduire une entorse" : [w ap tué y 2, cf. not. 4] ; [pu l vin pasé ãtòɛ la pu mun nã 16].

Celui qui sait réduire les entorses est dénommé [tuéè, not. 5] (< toucher) ou [mãyè, not. 5] (< manier), ou encore [metsē, not. 8] (< médecin).

En dialecte normand, celui qui guérit par des moyens magiques est appelé "toucheux" et "guérir à l'aide de moyens magiques" se dit "toucher" (Brasseur 1970).

C. Réun. (ALRé 125) "lu ou li là gāy ē lātò:ʳs, mō pyé là fulé". Guad. (MB) "lantors", "démisi" (luxation, entorse); (LMPT) "touné pyé" (se faire une entorse).

#### 429 Yon san kaye (un bleu, un hématome)

A. [sā kayé] < sang caillé

[sā sāglā 4] < sang sanglant

[difé volā 7] < du feu volant : le mot qui figure sur la carte 399 est une survivance ("feu volant" = éruption cutanée, cf. RC 1974 : 759). Il est peut-être mentionné par erreur par le témoin 7.

On relève quelques autres mots : [sēy 12] < saigner, saignée ? , [pyas] : originie inconnue.

[vèn fulé] < veine foulée ? : le guad. offre "koufoulé" qui se présente comme une séquence comparable. FEW III, 429 : "Mfr. nfr. "fouler" "blesser par une forte pression (pa. ex. d'une selle, d'un joug)" (seit 01 de Serres); etc."

B. Réun. (ALRé 125) "ē blé, ē blé, ēn āpul d sā". Guad. (LMPT) "koufoulé" (bleu, hématome).

#### 430 Sezisman (émotion forte)

A. [sézismā] < saisissement : il s'agit d'une survivance. Le mot, attesté dans tout l'Océan Indien avec le sens de "syncope, étourdissement, évanouissement", est classé par RC (1974 : 926) parmi les néologismes créoles (métonymies) (FEW XVII, 21, b : "saisissement" "impression subite et violente causée par le froid" (seit Boiste 1803), "émotion forte et soudaine, le plus souvent douloureuse" (seit 1548)). "L'évanouissement, ajoute R. Chaudenson, conséquence de l'émotion violente, a été désigné de ce nom [en réun.]". Il se trouve que le mot haït. offre également cette valeur (cf. carte 358), ce qui nous conduit à remettre en question le classement proposé par RC. Cette seconde acception pourrait également être d'origine dialectale. Vocabulaire associé : "éprouver une émotion forte," : [m fè sézismā, m sézi, m fè émósyo, m ébwané 13, u sôté 2] (< faire un saisissement, (être) saisi, faire une émotion, (être) ébranlé, sursauter).

B. Réun. (ALRé 112) "lu rès sézi, li là gēy sézismā, li lé sézi". Guad. (MB) "sèzi" ; (LMPT) "sézi" (frappé de stupeur, stupéfait); (LMPT) "sézismā".

#### 431 Vèrèt (variole)

A. Contrairement à ce qui se produit dans beaucoup de cas, on n'observe pas dans les données de variation de la voyelle moyenne : [vèrèt] est la forme en usage sur tout le territoire.

Les témoins évoquent soit les pustules [gwó butō] qui couvrent le corps, soit les traces en creux qu'elles laissent sur la peau [ti tu] (< petits trous).

A propos du mot réun. "vèrèt" (rubéole, varicelle), RC (1974 : 884) note que le mot a d'abord désigné la petite vérole, mais qu'il peut être utilisé pour des affections plus

bénignes. En seych. "vérèt" signifie tant "variole" que "varicelle". Le mot mart. "vérette" désigne la petite vérole ou variole. RC précise encore qu'il s'agit là d'un "terme propre aux parlars de l'Ouest qui le connaissent tous" (FEW XIV, 183, a).

B. Quelques témoins insistent sur le fait que la maladie a disparu d'Haïti (cf. carte 15, not. 8 et 19). Le témoin 19, qui a oublié le nom de la maladie, signale toutefois que les malades qui en étaient atteints circulaient autrefois en agitant une clochette, ce qui les signalait et permettait d'éviter la contagion. Haïti a connu deux grandes épidémies de variole, la première dénommée "Verette Salomon" (1882) sous le mandat présidentiel de Lysius Félicité Salomon Jeune (1879-1888), la seconde étant connue sous le nom de "Verette sou blan" (1922) (c'est à dire sous l'occupation américaine de 1915-1934).

C. Réun. (ALRé 119) "là vérèt, là vârisèl" (la varicelle). Guad. (MB) "vèrèt" (maladie, affection cutanée); (LMPT) "vérèt" (varicelle).

### 432 Cho frèt (refroidissement)

"La distinction chaud/froid sert donc de paradigme non seulement pour l'analyse des maux du corps, mais finalement pour l'interprétation de l'univers tout entier". (D'Ans 1987 : 277)

A. [cò-é-frèt 2, 7/cò-frèt/cò-fwèt 11+] : le cas de [frèt] a été discuté dans le comm. 79 ("Coup de froid") : ce mot est, d'un point de vue étymologique, un peu particulier puisqu'on peut lui assigner deux origines : soit "frwè" la forme ancienne du français "froid", soit le mot dialectal "frè".

[fwadismā 1, 2, 8/fwadismā 10/réfwadismā 4, 8, 9, 13/éfwadismā 5, 6/wéfwadismā 15] < refroidissement : on note la présence de formes présentant une aphérèse.

[lè] < l'air

[pas 2, 4, 17] < passe : le mot est étudié dans le comm. 79.

[brāε 6/bō 10/bwōε 19] < bronche

[fòspérézi 17] < pleurésie : on peut comparer avec le guad. "pirézi". La notion créole de "pleurésie" est examinée dans le comm. 79.

Un des lexèmes, en l'occurrence [pām], est d'origine inconnue.

B. Passer u chaud au froid, c'est par exemple se baigner dans une "ravine", alors qu'on est encore tout chaud après une journée de travail (not. 19), ou encore être mouillé par la pluie alors qu'on vient de s'activer (not. 11). Un tel comportement risque de compromettre le délicat équilibre qui caractérise la santé. C'est risquer un état morbide plus ou moins grave. En cas de "chaud et froid", il faudra "réchauffer" la personne, c'est à dire lui faire prendre pendant quelques jours des décoctions de cannelle et de "gingembre amer", ainsi que du "tabac amer" (not. 11).

C. Réun. (ALRé I, p. 240) "rófrwádismā". Guad. (LMPT) "pirézi, rafwadisman, enpridan, enpridans".

### 433 L enpwòp (il est sale)

A. [salòp] < salope : "Fam. (vieux) très malpropre" (LGRLF). Le mot créole constitue un archaïsme.

[sal 9, 13, sã sal] < sale, sang sale

[malpwòp et var.] < malpropre

[malpwòpté/malpópyété/var.] < malpropreté : il y a par rapport à l'étymon français une modification de statut grammatical puisque le mot créole est employé comme adjectif : [õ mun malpwòp<sup>r</sup>été 8].

[pa pwòp 15] < pas propre

[malswē 19] < malsain ?, mal soin ?

[èpwòp] < impropre : le mot présente par rapport à l'étymon un changement sémantique.

[õ kóεõ 5, 19/kóεòn 8] < cochon : "personne malpropre, sale" (LGRLF).

[ewal pòt 4] < cheval ? : "cheval non apprivoisé".

[rayi dló, rayi savõ 11] < haïr : (qui) "haït l'eau", "haït le savon"

[εãkutεa/εãkutya 19/sãkutεa 20] < sans courtois(ie)

[èdĩn] < indigne : il y a par rapport à l'étymon changement sémantique.

Deux formes ont une origine obscure : [mãgusã 10] < mangouste ?,

[tisiré 11] < petit ciré ? : "petit chassieux" (cf. *in* comm. 437 B, la forme guad. "siré").

B. Réun. (ALRé 201) "mãlpròp, kóεõ, sã susi, sãl, sãlòp" ((une femme) malpropre).  
Guad. (MB) "malprop, sal" ; (LMPT) "malpwòp".

#### 434 Li santi fò (il sent mauvais)

A. Les diverses constructions doivent beaucoup au français. On trouve le verbe [sãti] employé en construction absolue : [la sãti 9] (< sentir) "là (ça) sent" (cf. aussi carte 435 : [ue ! sa sãti ! 8]). Mais en règle générale, il est accompagné d'un complément qui n'exprime pas l'objet de l'action mais une qualité du sujet :

[sãti fò] < sentir fort

[sãti du] < sentir doux

[sãti si] < sentir sûr

[sãti kri, not. 10] < sentir cru

[sãti makawõ 16] < sentir macaron ?, "sentir laid" ("macaron" offre des valeurs très différentes en français).

[sãti tò 20] : origine inconnue.

Une autre façon d'exprimer la même notion est d'user de tours du type [gẽ móvé ódε 2] (< gagner mauvaise odeur) et [gẽ móvé sãt 14]. On retrouve le nom [sãt] dans l'expression [móvé sãt 10, 14, 15] : c'est un dérivé nominal, issu de [sãti].

Les comparaisons avec les odeurs fortes du monde animal ne manquent pas : "Sentir fort comme un bouc" (carte 6).

Métaphores : "Sentir la grosse couleuvre, la grosse bête, le gros cheval, le bouc" (carte 16). "Le bouc sent cru" (not. 10). [sãt wē] caractérise l'odeur du porc (not. 10).

B. Réun. (ALRé 126) "li sã le kóεõ". Guad. (MN, LMPT) "pit" (puer, sentir mauvais).

### 435 Yon "chawony" (charogne)

A. A la liste précédente des mauvaises odeurs, il faut ajouter celle de la charogne : plusieurs témoins emploient à cet égard le mot [sātò 1, 19, 20] (< senteur). Ce mot, s'utilise à propos de la pire odeur qui se puisse concevoir. Nous ignorons s'il en était de même pour son étymon. D'après LGRLF, "*senteur* est plus subjectif qu'*odeur* et *parfum* : le mot désigne les odeurs agréables ou désagréables, faibles ou pénétrantes, mais plus souvent des émanations agréables. *Senteur* est fréquent dans la langue littéraire, mais rare dans l'emploi courant. [...]". L'existence du mot [sātò] en créole haïtien incite à relativiser, du moins pour ce qui est des emplois anciens du mot, la remarque du GRLF : le mot "senteur", qui a des aboutissements dans des régions très éloignées les unes des autres d'Haïti, a forcément été d'un emploi courant chez les premiers colons de Saint-Domingue. Il est possible qu'ils l'aient employé uniquement avec sa valeur péjorative.

On peut également dire une "odeur de charogne", "une odeur de charogne puante" : [sāt εawōy 9, sāt ò εawōy 14, sāt ò εawōy sāti 11].

[εawōj 1, 2, 12/εawuy 3/εawōy] (< charogne) : notre corpus présente bien d'autres exemples de la variation phonétique [-j/-y] (cf. cartes 4, 95, 101, 112).

[ue! sa sāti ; li sāti ku ò εawōy 8] "Berk ! ça pue ; ça sent la charogne".

[ò bèt sāti 17] ("une bête puante") est donné comme synonyme de [εawōy] en 17. Et l'odeur de charogne est assimilée à celle de la boue où se vautrent les porcs par le témoin 9 qui commente : [la sāti fò, mun pa ka éspiré la] "là (ça) sent fort, on ne peut pas respirer là" (on note la possibilité pour [la] de fonctionner comme sujet).

B. Réun. (ALRé 126) "li sà là èarōy" (il sent mauvais). Guad. ?

### 436 Dlo a plen "kras" (saleté, crasse)

A. [kras] (< crache (?)) est le lexème d'usage général. Pour RC (1974 : 738), l'étymon du mot qui existe également en réun. est vraisemblablement "crache", mot employé dans plusieurs dialectes français pour désigner diverses écumes (FEW II/2, 1267, a). Nous nous expliquons mal la correspondance phonétique qui n'a rien de constant (même si on observe par ailleurs que bon nombre de mots créoles issus du français présentent une alternance consonantique [s/ε] (cf. cartes 548 [sōjé/εōjé], 867 [kadasé/kadaεé], 1052 [sósèt/εósèt], 1323 [pēε/pēs]). On peut spécifier le mot haïtien comme en 15 : [kras pay] "débris de feuilles" (sur l'extension de sens qu'offre [pay] par rapport à l'étymon "paille", cf. comm. 1557 "Feuille"). Voir également l'homophone [kras], comm. 1473.

[malpwòpté] < malpropreté : ce mot, employé ici comme nom, est également adjectif (voir le comm. 434).

[ma 1] < marc : le mot désigne en haït., comme dans tous les créoles de l'OI, un "résidu" (RC 1974 : 801 ; réun. "la ma:ʳ" ; renvoi au FEW XVI, 530, B). Il s'agit d'une survivance.

[mikwòb et var.] < microbe.

[salté/sòltèt 17] < saleté.

[ti fatra 7] < petit fatras : "Amas confus, hétéroclite de choses sans intérêt" (LGRLF). Il y a, semble-t-il, évolution sémantique du français au créole, le mot créole offrant le sens "ordures, détritiques" (Valdman *et al.* 1981).

B. Réun. (ALRé 127) "là kràs, là sàlté". Guad. (MB) "kras, malpropté" ; (LMPT) "salòpté".

#### 437 Lè ou leve maten je ou toujou plen "lasi" (chassie)

A. On recense quelques formes simples [kaka/kāka 20] < caca, [watè] < water, [kalābè 16] < ?, [piēō 20] < ?, [lasèl 2] < la selle ?, [zagadò/gazadò 20] < esp. "cazador" ?, [lasi/lasù:<sup>f</sup> 19/si/swi] < la cire.

La répartition géographique du dernier groupe de variantes ([lasi, etc.]) est remarquable : les variantes dépourvues de prosthèse tendent à être employées uniquement dans l'extrême Sud (pts 11, 14, 16, 18, 19). Leur zone d'expansion la plus avancée en direction des autres régions est constituée par le point 15. Quand on observe que le guad. n'utilise précisément que cette variante courte, on est fondé à se demander si des contacts entre les deux créoles (par voie maritime ?) n'ont pas favorisé cette répartition. A moins qu'il ne s'agisse de l'un des effets de l'ancienne division du pays en deux entités géographiques rivales au début du XIXe siècle (D'Ans 1985 : 183).

Un item pose problème : [zagadò/gazadò 20] (< esp. "cazador" (chasseur) ?).

On trouve aussi un certain nombre de composés du type N + N :

[kaka nyak 1] < ?, [kaka zyé et var.], [watè zyé], [lasi zyé et var.].

B. Le réun. (ALRé 127) offre en général des formes sans rapport avec les lexèmes haïtiens ("malòl", "mòt"). On note cependant l'exception que constitue le composé collecté au point 34 (de l'ALRé) : "kàkà d zyé". Guad. (MB) "si" ; (LMPT) "si" ; "siré".

#### 438 Je l drandran (il a les yeux chassieux)

A. Il est instructif de comparer les cartes 438 et 437 : cela donne en effet l'occasion de remarquer des faits singuliers. Par exemple, le témoin 3 cite la forme [piēō], ce qu'il ne fait pas pour la question précédente. De même le témoin 9 énonce [azumunu] et [piēpiē] (avec la même valeur : "chassie"). Dans l'enquête, il y a de l'intérêt à revenir sur la même notion : cela permet au témoin de mobiliser sa compétence.

Il est à signaler que [azumunu] offre la signification "velléitaire" selon Valdman *et al.* 1981. On voit mal le rapport avec "chassie" !

Les composés sont nombreux ; leurs étymons ne sont pas toujours identifiés :

[jé piēō/zyé piēpiē] < ?, [jé drādrā/je drēdrē] < ?, [jé pyāk-pyāk] < ?, [jyé kalābè] < ?, [jé gómē] < (des) yeux gommés, [jé kaka], [jé pupu] (variante de [kaka] dans le langage adressé aux enfants).

On remarque que la forme phonétique du correspondant créole de "yeux" est loin d'être stabilisée : [jé/jyé/etc.].

"Les yeux de cette personne donnent de la chassie" : [jyé mun nā ap bay watè 7], litt.

"Les yeux de cette personne sont cuits" : [jyé mun nā kʷit 10].

B. Des animaux non identifiés (insectes ?) [drādrā not. 11], [zadó, not. 15] sont rendus responsables de la chassie.

C. Réun. ? . Guad. (LMPT) "zyé siré".



### 439 Kaka zòrèy (cérumen)

A. Les composés du type "kaka + N" ont été examinés dans le comm. 381 ("Morve"). La désignation la plus fréquente pour "cérumen" [kaka zòrèy/kaka zòrèj] offre une variation de la consonne finale [-y/-j], bien attestée par ailleurs (cf. comm. 435). Autres composés : [ka] a zòrèy 3] < écale à oreille, [watè zòrèy] < water (des) oreilles, [si zòrèy] < cire (des) oreilles, [gõm zòrèy] < gomme (des) oreilles.

Les mots simples sont moins représentés : [kaka], [watè]. L'un d'entre eux est d'origine inconnue : [frèz] < fraise ?.

Sur cette carte particulière, on note que dans tous les synonymes à constituant "oreille", et à la différence du réun. ou du français, la première voyelle du constituant est ouverte : [zòrèy]. On n'a jamais de variation d'aperture vocalique (alternance [ó/ò] bien attestée par ailleurs).

B. Réun. (ALRé) "kàkà zórèy, là si:f". Guad. (LMPT) "kaka zorèy".

### 441 Pomad (pommade)

A. Les variantes issues du français "pommade" sont légion. Dans quelques cas, sont observées des restructurations phonétiques : [pómãñ 4, prómãd 7]. La voyelle moyenne est systématiquement mi-fermée.

[grès 2] provient de "graisse".

[lõgã 16, 17] qui n'apparaît que dans l'extrême Sud-Ouest est issu de la séquence "l'onguent" : "Médicament pâteux, onctueux, et composé habituellement de substances grasses ou résineuses, et que l'on applique sur la peau. [...]" (LGRLF). Survivance.

B. Réun. (ALRé 128) "là pómãd". Guad. (LMPT) "ponmad, pomãd" ; (MB) "pomãd".

### 443 Si se te pou "dóktè fèy", famasi ta fèmen deja (thérapeute traditionnel, tradipraticien, guérisseur)

A. On remarque que dans le Nord (pts 1, 3, 5, 6), les témoins ont cité des termes qui signifient "prêtre vaudou" [ñ(n)gã 3, bòkò 3, 5, 8, bòkò féyay 1], soit "prêtresse vaudou" [mãbó 5]. Métraux (1958 : 326) note, du reste, que le *boko* est souvent un guérisseur.

On recense les mots simples suivants :

[ealatã] < charlatan

[mèdsè/métsè/var.] < médecin : l'assimilation régressive, assez fréquente (comme en français, y compris standard), n'est cependant pas attestée dans tous les cas. La voyelle moyenne est réalisée soit mi-ouverte, soit mi-fermée. On note quelques interventions ("permutations de sons en contact", d'après Thomas *et al.* 1976) : [méstè 6, 19].

[dóktè 19] est rare en forme simple.

Les composés sont du type "N + N" :

[dóktè féyay/var.] litt. "docteur feuillage" ;

[dóktè fèy] litt. "docteur feuilles" ;

[dóktè ãdéyò 7] "docteur en dehors" : voir aussi [dóktè ... lakãpay, not. 18] litt. "docteur la campagne" ;

[métsē fèy/médsē fèy/var.] litt. médecin feuilles ;  
[médsē butèy 10] litt. "médecin bouteilles" : c'est à dire celui qui "compose"  
(= prépare) les bouteilles de "remèdes".

B. Le guérisseur sait aussi réduire les fractures, soigner les foulures [māyè ; mun ki kōn tuécé] litt. "manieur ; personne qui sait masser".

Une "bouteille médicinale" : [butèy bwa, butèy môté, not. 8] litt. "bouteille bois",  
"bouteille "montée"" (montée = chevauchée par un esprit du vaudou).

C. Réun. (ALRé 129) "dòktè:f, dòktè:f mārō, dòktè:f zè:f b" (guérisseur). Guad. (LMPT)  
"dòktè-fèy, dòktè-hazyé" (guérisseur).

#### 444 Renmèd fèy (remède à base de plantes médicinales)

A. [fèy 7, 15+, 17] (< feuille) "feuille(s)" et [féyèy 4/féyaj 5] (< feuillage)  
"feuillage, ensemble de feuilles" peuvent, comme mots simples, désigner les  
plantes médicinales. Le plus souvent cependant, les témoins usent de formes  
simples comme [rémèd/rémèd/var.] (< remède) ou de composés comme :

[rémèd fèy/var.] litt. "remède feuilles" ;

[rémèd médsē 15] litt. "remède guérisseur" ;

[rémèd médsē fèy 10] litt. "remède guérisseur" ;

[rémèd kòs 16] litt. "remède écorce".

B. Les compétences du guérisseur : "Il te donne toutes sortes de remèdes. Il arrive  
qu'il te donne des plantes, il prépare sa potion" (not. 1). "C'est souvent qu'ils sont  
bons ; alors on ne va pas chez le médecin (officiel)" (not. 5).

"Il te manipule, et quand c'est fini il te donne un "assortiment de plantes" à boire" :  
[lè fini i maré "paké rémèd" ba wu pu bwè, not. 12] (< paquet). RC (1974 : 824)  
compte le terme réun. "paké" (au sens de "assemblage de choses liées ensemble")  
parmi les archaïsmes français (renvoi au FEW XVI, 613, a). Chaudenson (1992a : 69 ;  
ALRo II) précise que le terme est en usage dans tous les créoles de l'OI.

C. Réun. (ALRé 129) "zè:f baj, zè:f b" (plantes médicinales). Guad. (MB) "ben féyaj" (bain  
avec décoction de plantes médicinales) ; (LMPT) "ben féyaj" (bain de plantes  
médicinales).

On observe un parallélisme intéressant entre synonymes réun. et haït. ([féyèy,  
féyaj/fèy]) : dans les deux cas, il y a utilisation du terme simple et du dérivé en  
[-aj].

#### 445 Yon "famsay", yon "sajfam" (sage-femme)

A. La carte offre, du point de vue lexical, une homogénéité remarquable : la forme  
d'usage général est issue du français "femme sage", une des variantes, selon LGRLF,  
servant à désigner "celle qui est chargée d'accoucher les femmes".

RC (1974 : 755) cite le mot réun. "fam saz" parmi les termes d'origine française ; il  
remarque que le mot est attesté tant en mart. qu'en acad. louis. et complète les  
données du FEW (III, 450, a) qui ne mentionne "femme sage" que dans le centre :

"On peut donc ajouter : Aun. Mus. : "fam saz : sage-femme" (le terme se retrouve également dans d'autres régions de France, Sud-Ouest en particulier)".

Aucun synonyme du type [sayfām/sajfām] n'est attesté sur la carte : Valdman *et al.* 1981 signale une telle variante. Elle n'est sans doute utilisée qu'en milieu urbain et probablement surtout port-au-princien.

On note cependant la présence de quelques rares autres formes : [fām akuemā 8], [madòn 13+] < madone (attaction paronymique madone + matrone ?), [dam saj 18] < dame sage.

Le second témoin du point 19 précise qu'on utilise [fāmsaj] avec le sens "sage-femme de sexe féminin" et [matwòn] dans l'acception "sage-femme de sexe masculin". Il nous remet en mémoire le débat terminologique qui s'est ouvert en France dans les années quatre-vingt, au moment de l'ouverture aux hommes de la fonction médicale de sage-femme (cf. la remarque figurant dans LGRLF, sous l'entrée "sage-femme").

En haït., on entend par [fāmsaj/var.] toute femme capable d'en accoucher une autre (tant dans le cadre de la médecine officielle que dans celui du système de santé traditionnel).

B. Au plan phonétique, on observe que la seconde syllabe de l'item [fāmεay/var.] fait l'objet d'une variation ; on note les alternances [s-/ε-], [-a-/-<sup>a</sup>-] et [-y/-j]. La première de ces alternances est intéressante dans la mesure où elle porte la trace de la concurrence entre traitement "français" de *c+e* (ou *i*) latin, correspondant à *s* en français et traitement normand, c'est à dire en *ch* de la même séquence phonique (Brasseur 1983 donne, entre autres, l'exemple *chouque/souche*).

C. Réunion. (RC *op. cit.*) "fam saz, saz fam (zones urbaines et littorales)". Guad. (MB) "saj-fam" (diplômée) ; "matronn" (non diplômée) ; (LMPT) "chasfanm, matwonn".

#### 446 Konpoze (préparer un remède traditionnel)

A. Il existe plusieurs séries de synonymes :

- [kōpózé, kōpózé {rémèd 6, 8, 14, butèy 13, ò butèy rémèd 16, ò médsin 18, ò dòz}] < composer remède, ... bouteille, ... une bouteille remède, ... une médecine, ... une dose.

- [maré 20, maré {paké rémèd 12, pakèt rémèd 16, tizān 17, fèy 19}] < (a)marrer paquet de remèdes, ... décoctions, ... feuilles. Le mot [paké/pakèt] (< paquet) fait l'objet d'un commentaire (cf. 444 B). Le "paquet" en question est surtout constitué de feuilles, avec parfois des fragments d'écorce. Weniger (1985 : 28) note que pour les assemblages de feuilles, "la citation fréquente des chiffres 3 et 7 paraît plutôt liée à l'existence d'une symbolique des chiffres empruntée à des systèmes de pensée religieux ou magiques qu'à une réelle évaluation quantitative".

[mūté butèy 13/môté butèy 19, mūté ò butèy rémèd 16] litt. "monter" bouteille : cf. comm. 443 B à propos des bouteilles "montées". Le thérapeute traditionnel qui est aussi souvent, comme nous l'avons vu (comm. 443 A), un prêtre ou une prêtresse du vaudou, est en mesure de faire chevaucher par un esprit les médications qu'il prépare et ce, dans le but de les rendre efficaces. On dit en créole de l'adepte du vaudou possédé par un [lwa] "esprit du vaudou" qu'il est "monté" par cet esprit.

Autres lexèmes : [préparé] < préparer, [fè rémèd], [fè butèy] < faire....

B. Réunion et Guad. : pas de données équivalentes disponibles.

#### 447 Rafrechi (décoction rallongée d'eau froide ; macération dans l'eau froide, macération aqueuse)

A. Les deux synonymes en concurrence n'ont pas la même diffusion : [rafréçi/lafréçi/afwéçi/afréçi/var.] (< rafraîchir) est de loin le lexème le plus utilisé. Les variations concernent le segment initial et on constate que les formes utilisées dans le Sud (16, 18, 19, 20) offrent une initiale [l-] qui a toutes les apparences d'une prosthèse. Ailleurs [r] alterne avec zéro (aphérèse). Il s'agit avec cette série de formes de dérivés nominaux (néologismes).

[rəfwad<sup>4</sup>i] < refroidir : il s'agit ici aussi d'un dérivé nominal (suffixe zéro).

[tizān, 2, 3, 16/tizó 6] < tisane : il y a une évolution sémantique puisque le mot créole ne désigne pas seulement "une boisson contenant une faible proportion d'une substance médicamenteuse" (LGRLF).

B. Dans le lexique de la médecine ancienne française, "rafraîchir" est opposé à "échauffer". Certains aliments, certaines plantes sont censés rafraîchir les intestins (d'après LGRLF).

Weniger (1985 : 21), après avoir mentionné les travaux qui portent sur la théorie humorale antillaise et latino-américaine et après avoir fait état de controverses portant sur l'origine en Amérique de cette classification (origine européenne/origine pré-colombienne), rappelle que :

"Selon la théorie humorale, l'état de santé est défini comme un état éminemment précaire, en équilibre instable et dynamique entre le "chaud" et le "froid", considérés comme deux pôles extrêmement dangereux. Un certain nombre d'affections seront donc liées à un déséquilibre, dans un sens ou dans l'autre, de cet état "idéal". Ce déséquilibre peut être le résultat de causes externes, telle l'exposition aux éléments (soleil, pluie, vent, froid), mais également à des causes internes, notamment liées à de trop grandes quantités d'aliments "chauds" ou "froids" [...].

Notre témoin 7 (not.) dit explicitement qu'on "trempe" une décoction pour la boire en vue de (faire) "redescendre la chaleur". Quant au témoin 1, qui cite la plante dénommée [téta] comme plante "rafraîchissante", [téta sō ò rafréçi, not.], il précise qu'on la prend quand on est atteint de blennorragie, maladie significativement appelée [grāt-çalè] (litt. "grande chaleur"). Ce témoin apporte du même coup une information sur les valeurs du terme [rafréçi] : il désigne également les plantes rafraîchissantes.

Le témoin 2 (cf. notice) précise que différentes parties de la plante, dont la racine, peuvent être utilisées pour préparer les décoctions rallongées d'eau froide.

C. Réunion. (ALRé I, p. 241) "tizān rafréçismā" (tisane rafraîchissante). Guad. (MB) "rafrèchi" (boire certaines tisanes médicinales ...) ; (LMPT) "rafréchi" (tisane diurétique), "tizann" (décoction diurétique).

#### 448 Te (décoction)

A. [té/dité/dzité, té fèy] < thé, du thé, thé de feuilles : sur le plan phonétique, on remarque l'alternance entre formes présentant une prosthèse et formes dépourvues d'un tel segment.

Autres lexèmes attestés [tizān 5/tizān 17] < tisane, [rēmèd 4/rémèd 15, mè(d)sin 17, dòz 16] : les étymons sont, une fois de plus, transparents (< tisane, remède, médecine, dose). Les trois derniers mots de la liste sont peut-être des mots génériques. La locution [kōpózé ò dòz 4] a été citée (cf. carte 446) comme signifiant "préparer un remède traditionnel".

B. Au plan sémantique, on note une évolution importante par rapport à l'étymon puisque [té] ne réfère jamais à du thé, plante inconnue en milieu rural haïtien. Il s'agit tout simplement d'une décoction ("action de faire bouillir dans un liquide (une substance) pour en extraire les principes solubles", d'après LGRLF). Le témoin 19 répond du reste [bují tē] "(faire) bouillir une décoction".

[tizān 5, 7, kizān 15] a le sens "décoction rallongée d'eau froide". Plusieurs témoins font explicitement référence aux traitements prodigués après un accouchement. Ainsi le témoin 5 : "La "tisane", c'est de l'écorce d'avocat violet avec les feuilles ; alors on fait une macération dans l'eau froide pour la personne (l'accouchée), pour remplacer ce qu'elle a jeté (le placenta et les membranes). Et puis après ça, on (lui) donne un grand bain pour "battre" son corps, pour fermer son corps ; ce qui veut dire qu'on fait un traitement pour elle". On note deux formes distinctes dans cet énoncé pour référer au "corps physique" [kò, kò-kadav, not. 5].

C. Réun. : pas de données. Guad. (MB) "té" (tisane, infusion) ; (LMPT) "té" (tisane : infusion ou décoction).

#### 449 Lòk (looch = émulsion + mucilage)

A. [lòk 2+, 3, 4, 5+, 6, 7+, 8, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20+, lòk dló 8, lòk lwil 8] < looch : le mot haïtien conserve exactement le sens que présente l'étymon : "Médicament de consistance sirupeuse (adouçissant), composé essentiellement d'une émulsion et d'un mucilage" (LGRLF). Il s'agit d'une survivance. De nombreux témoins ont fourni spontanément le mot, d'autres ont confirmé qu'ils le connaissaient. On remarque que le mot se maintient dans sa forme phonétique d'origine (aucune variation).

Une autre série de vocables est en concurrence : [mètsin/méđsin/mé(d)sin/léstil 11/médsin/médsin/més(s/t)in 19/mésin 19, méđsin kōpózé 5, métsin lòk 9/méđsin lòk 12] (< médecine, médecine composée, médecine looch) : les variations principales portent sur l'ouverture de la voyelle moyenne [é/è] ; elles peuvent aussi tenir à une assimilation régressive. On relève un cas d'interversion.

Il s'agit, ici aussi, de survivances. Le mot "médecine" est glosé "vx ou régional" par LGRLF qui le définit ainsi : "Médicament, remède administré par voie orale [...] Spécialt. Remède purgatif [...] Vx Prendre médecine : se purger".

B. Quelques témoins donnent des détails sur l'émulsion : huile de *Palma Christi* (1), huile non précisée (19, 20). Le looch se "brasse" ("brasser" : "remuer en mêlant",

LGRLF). Différentes loochs sont évoqués : décoction associée à de l'huile (pour le nourrisson, not. 19), ail, muscat et huile (not. 20).

Un témoin introduit une distinction entre "looch à l'eau" et "looch à l'huile" qu'on prend en cas de froid ; cette distinction, très localisée, marque un début d'évolution sémantique.

On administre le looch pour faire "rendre les gazs" (2).

C. Réun. (ALRé I, p. 242) "lòk" (purgé utilisée pour les enfants). Guad (LMPT) "lòk" (liquide gras contenant de la chandelle fondue (suif) et dont on frotte la cage thoracique en cas de refroidissement).

#### 450 Beny vapè (bain d'herbes médicinales)

A. Les mots suivants, simples mais plus souvent composés, sont donnés comme "synonymes" :

[bēy/bēg 6/bēn 8, bēy pòt 3, 5, bēy vapè 4+, 15, démi bēy 5, bēy g éó 6/bēn éó 8/bēy éó 16, bēy féyaj 7, bēy fèy 9, bēy nuris 10, 16, ti bēy 17, 19] < bain, bain (de) pot, bain (de) vapeur, demi-bain, bain chaud, bain de feuillages, bain de feuilles, bain de nourrice, petit bain.

[basin 1] : nous hésitons entre deux étymons : "bassine" offre les sens "contenu d'une bassine", "bassin large et profond servant à différents usages domestiques et industriels" (LGRLF). Mais le mot créole pourrait provenir de "bassiner", et dans ce cas, nous hésitons entre les deux acceptions : "Humecter doucement une partie du corps pour soigner", et "ancienn. Chauffer avec une bassinoire" (LGRLF). Si cette seconde hypothèse est correcte, quelle que soit l'option retenue, le terme créole serait à classer parmi les néologismes (dérivé formé avec le suffixe zéro).

[dló pòt 4, 7] < eau de pot (de chambre) dans une prononciation dialectale (avec une voyelle moyenne ouverte et un [-t] final prononcé) : l'étymon est d'autant plus transparent qu'un autre témoin fournit le composé [pòt dé nwi 10] "vase de nuit".

[dló éó 11].

[vapè 15/vapè 14, 20] < vapeur.

B. Certains témoins semblent distinguer différents types de bains : bain par immersion effective dans de l'eau chaude/exposition sans immersion à la vapeur du bain. Le témoin 10 qui explique que le bain s'administre à l'aide d'un vase de nuit ne laisse, quant à lui, aucun doute sur le sujet. Il distingue trois sortes de bains : [bēy nuris ; bēy pòt ; vwapè]. Le témoin 11 fait une distinction entre [dló éó] et [bēy vapè] : le bain de vapeur "détend le corps" [fè kò v molas, kò v pa rèd]. Le témoin 18 signale, avant de refuser le terme de l'entrée, que les bains sont surtout donnés aux personnes qui viennent d'accoucher.

[yó bay basin nã pa ba] : "on donne le bain "par le bas"" (sur cet emploi issu d'une ancienne locution française, cf. comm. 363).

Le témoin 5, après avoir expliqué qu'on réunit différentes feuilles, qu'on les met à bouillir et qu'on les laisse tiédir dans l'eau, précise ensuite que la personne qui prend le bain s'en "bat" le corps (= se frictionne, se frappe). Le témoin 7 précise que le bain sert à préparer "l'intérieur" de la personne. En 8, le témoin explique que le bain sert à éviter que la matrice (de l'accouchée) ne tombe, qu'il sert à la faire remonter. Cela permet aussi que ses organes internes se resserrent.

Il est à noter que "les liquides magiques dont on frotte les malades et les malchanceux sont tous appelés "bains", mais qu'ils servent rarement à un bain proprement dit" (Métraux 1958 : 274).

C. Réun. (ALRé I, p. 242 "bē". Quad. (MB) "ben fèyaj" ; (LMPT) "ben, ben-fèyaj".

#### 451 Lavman (lavement)

A. Un terme issu du français "clystère" ("vx. [...] Lavement, injection médicamenteuse dans le rectum [...]. LGRLF) est fourni au point 1. Le témoin 12, qui le cite également, lui assigne une valeur un peu plus spécialisée : "lavement effectué à l'aide de tiges de maïs qu'on enduit de graisse", [kristè nã bwa mayi] (la tige de maïs faisant probablement office de canule). Sur le plan phonétique, on remarque la correspondance [l] français > [r] créole, ainsi que la perte attendue du [r] final.

[bòk 1, 3, 5] < bock : "Méd. Récipient muni d'un tuyau terminé par une canule, qu'on utilise pour les injections, les lavements" (LGRLF). Le mot doit être classé parmi les archaïsmes : le témoin 18 (cf. not.) explique qu'une fois le lavement préparé, on le met dans un [bòk]. Métonymie.

Les mots étudiés montrent, une fois de plus, à quel point les vocabulaires spécialisés, techniques se sont remarquablement conservés en créole haïtien.

R. Chaudenson, dans différents travaux, et à propos surtout des créoles de l'OI, a eu maintes fois l'occasion de faire une remarque similaire. En ce qui concerne les désignations du lavement, le créole haïtien se montre encore plus conservateur que le réun. (cf. *infra*).

[lavmã] < lavement : ce terme est de loin le plus diffusé (la seule exception étant constituée par le point 1, où bien qu'accepté, le mot n'a pas été mentionné de façon spontanée).

B. Réun. (ALRé 131) "ē lãvmã, ē lãvãz, ē kristè:ř". Quad. (MB) "lavaj" ; (LMPT) "lavman, lavouman".

#### 452 Yon "senp" (rituel de guérison)

A. Les témoins ne répondent pas toujours de façon directe à la question posée : bien souvent, ils donnent l'équivalent créole de "faire un rituel de guérison".

En ce qui concerne le rituel lui-même, on obtient plusieurs variantes :

[sɛp 3, 5+, 8, 10, 14+, 15, 16, 17+, 18+] < simple : "Médicament simple [...], formé d'une seule substance ou qui n'a pas subi de préparation ; plante utilisée comme remède", d'après LGRLF. Le mot a connu en haït, comme du reste dans d'autres créoles (cf. *infra*), une importante évolution sémantique. Nous le classerons donc parmi les néologismes. Dans sa définition, telle qu'on peut l'explicitier grâce aux différents propos des témoins, on trouve l'idée que le rituel est affaire de spécialiste (not. 4, 7), qu'il peut être pratiqué pour guérir n'importe quelle partie du corps : [u gɛ dwa fè ò sɛp pu tut bagay, not. 8] (litt. "toutes les choses" ; l'entorse comme le reste), et qu'il consiste en "prières" [priyè], marmonnées ou silencieuses : [i fõ ɛ ò priyè nã kè 1, 13] litt. "il fait une prière dans son cœur".

Les autres items cités montrent bien que les rituels de guérison associent prières et pratiques magiques :

[majik 3] < magie, magique ? : le témoin 5 évoque le prêtre du vaudou (cf. not.)

[rézō 10, 11/órezō 19] < oraison : "Vx ou religieux. Prière [...]", selon LGRLF.

[résèt 14] < recette : "Formule et manière de préparer (un remède) [...]", d'après LGRLF.

#### B. Vocabulaire associé.

"Procéder à un rituel de guérison" : [fè ò sēp, di priyè, di órezō, di rézō, palé su... 19].

"Masser ; opérer des manipulations sur le corps" : [tuéé, ralé, māyē]. Selon toute apparence, ces massages et manipulations sont accompagnées de prières.

"Masser une entorse" : [tuéé pyé 4, fè ò tuéé pyé 4, pasé ātòε 8] (cf. également le comm. 428 "Entorse").

Un "masseur" : [ō mayè 5, ò tuéé 5].

"Prières du rituel de guérison" : [priyè, rézō/órezō, résèt].

Rappelons ici l'origine normande des formes [tuéé] < "toucher" (= guérir à l'aide de moyens magiques) et [tuéè] < "toucheux" (= nom de celui qui guérit par des moyens magiques).

#### C. La comparaison entre créoles montre à quel point se sont produites des évolutions sémantiques subtiles et divergentes.

Réun. (ALRé 130, carte sémasiologique) "sēp" (trois valeurs : sorcier ; guérisseur ; herboriste).

Guad. (LMPT) "senp" (s'emploie essentiellement dans une phrase négative) ; "Misyé pa senp" (cet homme est sous une protection occulte).

### LES AGES DE LA VIE

#### 453 Timoun (enfant)

A. [timun/t<sup>h</sup>imun/t<sup>s</sup>imun, timun piti] < petit monde : il s'agit, comme l'explique RC (1974 : 815), d'une survivance, attestée aussi bien dans les créoles de l'OI que dans ceux de la Caraïbe et en français canadien. L'auteur du *Lexique du parler créole de La Réunion* consacre au mot "mun" un commentaire très détaillé, rendu nécessaire par le fait qu'ont été fournies à son sujet les étymologies les plus fantaisistes. Après avoir réduit toutes les objections (phonétique ou sémantique) qui ont pu être faites concernant une origine française du terme, RC renvoie au FEW (VI, 3, 219, a) et aux parlers de l'Ouest (Ang. V.O. "petit monde : les enfants, grand monde : les grandes personnes") pour montrer que les emplois dialectaux du mot coïncident avec ceux qu'offrent les divers mots créoles relevés.

[pitsit/pitit] < petit : "N. Un petit, une petite : enfant encore petit [...]" (LGRLF).

[ti pi:t] < petit : cette formation est néologique ; litt. petit (Adj.) petit (Nom).

[ti āfā, zāfā/āfā] < petit enfant, enfant : on note l'alternance de formes (± prothèse), contrairement à ce qui se passe en réun. ou en guad. (cf. *infra*).

[ti nègè] < nègre : ce mot est un dérivé nominal (suffixe [-è] productif) du mot [nèg] "homme" (voir aussi le guad. "négion").



B. En ce qui concerne la période pendant laquelle on est considéré comme un "enfant", les témoins manifestent des points de vue variés : On est enfant jusqu'à trois ans, ensuite on est un petit [nègè] jusqu'à dix-huit ans (6) ; on est enfant jusqu'à l'âge de quinze ans (2), jusqu'à dix-huit ans, moment où on devient un "citoyen" (3), de deux à dix-huit ans (7), jusqu'à éventuellement vingt ans (8), jusqu'à vingt-et-un ans (10), jusqu'à l'âge de treize ou quatorze ans (15), de un à dix ans (20). Certaines réponses doivent être interprétées à la lumière des données exposées, entre autres, dans le comm. 473 : on quitte vraiment l'enfance quand on se met en ménage, dès qu'on habite dans sa propre maison, qu'on a des enfants, bref quand on n'est plus sous la responsabilité des parents.

Lexique associé : il s'agit ici aussi de survivances : [ti fi] < petite fille, [ti gasō] < petit garçon.

On note l'énoncé exprimant une valeur générale : [timun timun jiska diz ā 20] "(Un) enfant (est) enfant jusqu'à dix ans".

C. Réun. (RC 1974 : 39) "zāfā". Guad. (MB) "zanfan" (enfant) ; "nègiyon" (petit enfant de race noire) ; (LMPT) "timoun".

#### 454 Tibebe (bébé)

A. On relève les mots suivants : [ti bébé/tsi bébé] < petit bébé, [ti pitit] (litt. "petit petit"), [bébé] < bébé, [ti āfā] < petit enfant, [ti mun] < petit monde, [grā bébé] < grand bébé, [ti mun inósā] < petit monde innocent, [ti bébé atè] < petit bébé à terre..

B. Les témoins varient quelque peu dans leurs jugements portant sur la période pendant laquelle on est considéré comme un bébé. Pour certains, comme le témoin 10, cela peut même aller jusqu'à huit ou neuf ans ! En règle générale cependant, nos informateurs évoquent plutôt les deux à trois ans, ou même les enfants plus jeunes. Un témoin introduit une distinction entre "petit bébé" (sept à huit mois) et "grā bébé" (neuf à dix mois) (8). Avant de devenir un petit enfant, on est un [ti mun inósā, ti bébé atè 15] "petit enfant innocent, bébé à terre" (= qui marche "à quatre pattes"). Quand le bébé atteint l'âge d'un an, à ce moment-là on ne compte plus son âge en jours, mais en mois et en années (20).

Lexique associé : [ti fiyèt 13] < petite fillette.

C. Réun. (ALRé 132) "ē ti bébé, ē ti zāfā, ē ti zāfā tān" (un petit enfant). Guad. (LMPT) "ti bébé, ti moumoun, moumoun".

#### 455 Un nouveau-né

A. Les formes, à de rares exceptions près, sont composées et présentent un préfixe [ti-] : [ti bébé] < petit bébé, [ti āfā] < petit enfant, [ti pit<sup>4</sup>it/ti ptit] < petit petit, [ti blāē] < petit blanc, [ti lézāy/ti lézāj/ti zāy] < petit ange, [ti inósā] < petit innocent, [ti krétāē] < petit chrétien, [ti nōris] < petit nouriss(on), [tsimun, timun piti] < petit monde, petit monde petit. Nous n'avons que peu de remarques à faire sur ces données : notons tout de même les occurrences de [lézāy] (< les anges) à côté de [zāy] (prosthèse complète/prosthèse partielle), et l'absence de prosthèse au contraire pour [āfā] (que nous opposons au réun. "zāfā" ; voir *infra*).

Quelques formes simples sont citées :

[pitit] < petit, [lɔ̃j] < l'ange, [bébé] < bébé.

B. En 1 et en 5, les témoins répondent en employant des périphrases d'aspect exprimant un passé récent. Ils disent littéralement "Un enfant qui fait rien que d'être fait", = "qui vient d'être fait, qui vient de naître" : [fè rɛk fèt, not. 1/fèyk fèt 3/fèk fèt, not. 5] (< ne faire rien que de..., ne faire que de...). La périphrase verbale d'aspect issue de "ne faire rien que..." ne se maintient que dans le Nord (1 et 3), la variante issue de "ne faire que de..." étant d'usage général. Gougenheim (1971) ne mentionne que l'existence de la seconde de ces périphrases verbales.

C. Réun., Guad. : pas de données équivalentes ; cf. les formes présentées dans le comm. 454 C.

#### 456 Bercer son enfant

A. Tous les verbes ou locutions verbales sont issus du français et les étymons sont pour la plupart transparents. On peut à nouveau départager les formes entre survivances et néologismes (dont quelques-uns tiennent à des constructions de verbes différentes de celles qu'on observe en français).

[dódinẽ/dódiné] < dodiner. Il s'agit d'une survivance (FEW III, 112-13). Cf. comm. 695 et 1227.

[balɔ̃sé] < balancer : même construction qu'en français. Même emploi en réun. Survivance.

[suké/sékwé] < secouer. Un emploi semblable est attesté en réun. Survivance.

Les termes ou constructions suivants sont néologiques :

[fè ... dódó] < qqn faire dodo : on constate une évolution morpho-sémantique : [fè {l, yé...} dódó] litt. "faire qqn dormir"

[dódó] < dodo : on observe un changement de statut du terme : "dodo" est un nom en français, la forme créole qui en est issue est un verbe transitif : [dódó {l, tsimun nã...}]

[fè ... dɔ̃sé] < faire danser qqn : le tour créole est de la forme [fè {l...} dɔ̃sé] (cf. *supra*)

[dɔ̃sé] < danser : les structures françaises sont du type "danser qqch" ; on n'a pas "danser qqn" (pour un cas assez voisin, voir le verbe [dódó]).

[fè ... pé] < paix : voir les constructions à verbe [fè] attestées *ci-dessus*.

[vóyé] < envoyer.

[karésé] < caresser : évolution sémantique

B. L'enfant haïtien est, en règle générale, secoué plutôt que balancé, et ce de façon assez vive. Le bercement en question n'a rien qui évoque la douceur, le doux balancement d'un berceau. Malgré tout, le secouement pratiqué calme les pleurs et favorise l'endormissement. Les bébés que nous avons observés semblaient très bien s'en porter. Cette façon de bercer, assez tonique, explique la présence de verbes comme [suké] ou [vóyé] dans la liste des verbes cités.

C. Réun. (ALRé 400) "bè:ɾsé, bəlɔ̃sé, sókuyé, skwé, bəlóté, sakuyé". Guad. (MB) "bèrsé".

#### 457 Vêtement dont on enveloppe le nouveau-né

A. Les témoins ont mentionné tantôt des noms de vêtements d'enfants, tantôt des pièces de linge :

[kazak 2, 3, 4, 5 17, 18+/kazaḳ] < casaque : "Vx. Vêtement de dessus à larges manches" (LGRLF). Ce mot est en créole une survivance qui se conserve dans le Nord et l'extrême Sud-Ouest.

[lèyèt 1, 18] < layette : "Ce qui sert à vêtir un nouveau-né" (LGRLF).

[kucèt, ti kucèt] < couchette. Survivance (FEW II, 908).

[ti flanèz] < petite flanelle : "Par métonymie. Vêtement de flanelle [...]" (LGRLF). Le terme est à classer parmi les termes d'origine française (allomorphes créoles de mots français ; cf. RC 1974 : 657).

En milieu rural, les parents ont rarement la possibilité d'acheter des vêtements de bébés. Cela explique les mentions de diverses pièces de linge : [dra, ti dra] < dra, [sèvyèt/sèvyèt sèvyèt bēy] < serviette, ~de bain.

B. La comparaison n'est pas possible, du fait du manque de données comparables pour le réun. et le guad.

#### 458 Tete, tètòt, fè tètòt (téter, sucer le sein, le biberon ou la tétine)

A. Cette carte appelle quelques remarques :

[tètè], le mot d'usage général, est issu du français "téter". Il est concurrencé en quelques points par [fè tètòt] "téter", une formation onomatopéique dont ne retrouvons pas l'étymon, et qui est selon toute vraisemblance un néologisme. Le nom [tètòt] offre les valeurs "sein" (11) et "sucette" (10) : le noyau de la mangue tient souvent lieu de sucette (8).

Autres formes attestées : [susé tété] < sucer tété et [ralé lèt māmā ā] < haler (= "tirer le lait de la mère").

RC (1974 : 844) et suiv. écrit à propos du terme réun. "ralé" ("tirer", dans tous les sens du verbe) que "la comparaison des créoles permet de confirmer l'hypothèse d'une origine dialectale. Il est cependant malaisé de savoir si, comme le suggère E. Jourdain [auteur d'une description du martiniquais], cette prononciation [r initial] est déjà dialectale ou si aux 'Isles', les esclaves, ne parvenant pas à articuler h aspirée lui ont substitué une articulation voisine et plus commode." R. Chaudenson faisant ensuite référence au FEW (XXVI, 131, a ; FEW XVI, 131, A) y relève des attestations de "rehaler", "formes qui - ajoute-t-il - ne présentent pas de différence sémantique avec "haler" et qui pourraient bien être des allomorphes dialectaux."

B. Réun. : pas de donnée équivalente. Guad. (MB) "tété" ; (LMPT) "sousé, tété, pipé".

#### 460 Rale (marcher à quatre pattes)

A. [ralé] est le terme d'usage général. Nous hésitons entre deux étymons, le verbe transitif direct "haler" (voir le comm. 458 A) ou le verbe pronominal "se haler" ("se hisser vers qqch." LGRLF), car sur cette carte, le verbe est employé absolument, à la différence de ce qui se produit pour les données précédentes. Il est à noter que le réun. ne semble pas user de "ralé" avec l'acception "marcher à quatre pattes".

[ralé-maœé 17] : il s'agit d'un composé néologique.

B. Le témoin 5 énumère soigneusement les différentes stades par lesquels passe un enfant avant de savoir marcher : 1) il commence à s'asseoir ; 2) il commence à retomber sur le ventre ; 3) il commence à se traîner sur le ventre, à rouler ; 4) après ça il démarre ; ça veut dire qu'il marche à quatre pattes ; 5) il tient le mur là, il se tient debout ; il trouve alors qqn qui lui tient les jambes.

C. Réunion. (ALRé 132) "li má:ʔs kat pat". Guad. (MB) "halé kalpat" ; (LMPT) "halé kalpat, ralé kalpat, kalpaté".

#### 461 Un enfant turbulent - Causes

A. Le mot correspondant à la notion suggérée n'a pas toujours été obtenu (cf. les pts 3, 5, 6, 8, 11, 17, 19 où les témoins se livrent à des considérations variées sur l'enfant turbulent). On peut considérer les adjectifs et noms suivants :

[vakabō/vagabō, ti vakabō] : RC (1974 : 883), après avoir noté la présence de ce mot sous la même forme (avec un *k* intervocalique) dans différents créoles de la ZAC et de l'OI, considère qu'il convient de le rattacher à un allomorphe ancien de "vagabond" que les parlers de l'Ouest ont souvent conservé (FEW XIV, 119, a).

[tripòt] < tripoter : "Vx. Brouiller, mélanger en faisant du gâchis" (LGRLF). Il y a néologie (formation d'un déverbal : suffixe zéro). Dans le comm. 461, nous avons eu l'occasion de présenter d'autres mots de la série paradigmatique, en l'occurrence [tripótjé] et [tripótaj] (une personne médisante).

[dézòd, ti pitit dézòd] < désordre : RC (1974) note, à propos du réun. "dézo:ʔd" (bruit, tapage), que le mot a un sens nettement différent du français "désordre". En créole haïtien, comme du reste en réun., le mot n'a jamais la valeur "désordre" : "faire du désordre" se dit [dégayé]. La convergence entre ces deux créoles ne peut être due au hasard et le mot est à classer, comme RC en a eu l'intuition, et bien que les glossaires dialectaux et dictionnaires n'indiquent pas ce sens pour "désordre", comme une survivance.

[bādi] < bandit : cf. le guad.

[malfézā] < malfaisant.

[ānwīgā] < ennuyant : "Vieilli ou régional (notamment Canada). Qui ennue, importune, contrarie dans le moment" (LGRLF).

[ēmèdā] < emmerdant

[tribilā] < turbulent : allomorphe d'un mot français : la forme créole offre une intervention.

[nwizab 16] < nuisable : ce mot est cité comme variante d'ancien français dans LGRLF. Il faut admettre, étant donné son maintien en créole haït., qu'il a dû appartenir au parler dialectal des colons au XVIIe siècle. On peut faire une autre hypothèse, celle selon laquelle le créole aurait construit un néologisme sur la base d'un radical [nwiz-]. Cela implique une connaissance des alternances morpho-phonologiques (conditionnées) de ce type d'adjectifs (en -ible, -able, -uble).

[brigā] < brigand : le mot est également présent avec le même sens en guad.

B. La notice répertorie quelques-unes des causes de la turbulence : régime alimentaire de la mère pendant la grossesse (not. 16), le fait pour l'enfant d'être embrassé par ses proches pendant son sommeil (not. 12). L'enfant turbulent aime

toucher à tout (not. 5), il est sauvage, "il alimente la sauvagerie de son corps", il est vivant (8), il commence à gaspiller les affaires d'autrui (11), "il se tourmente le corps" (not. 11), "il a un corps tourmenté" (16). Le témoin 16 explique que la turbulence est due au fait que l'enfant a besoin de marcher, qu'il fait son travail ; c'est un signe de bonne santé et de gaieté. Pour le témoin 20, l'enfant est turbulent parce qu'il est en bonne santé : tout ce qu'il fait, il voudrait le faire d'un seul coup. Une expression est incompréhensible (pt 3).

C. Réunion. (RC 1974 : 102) "brigā". Guad. (MB) "brigan, dèzòrdyè" ; (LMPT) "brigan, dèribénaï, dèzòdyè, bandi, dèrèbénaï".

#### 463 Leve (élever, éduquer) ; mal élever son enfant

A. [élvé 3, 6] est en concurrence avec [lévé 10, 11, 15, 16, 17+, 18, 19, 20] < élever. En ce qui concerne la variation phonétique, nous hésitons entre deux solutions : la forme [lévé] peut être due à une aphérèse ou à une interverson. La seconde solution a notre préférence, étant donné qu'en français oral non soutenu, le schwa de "élever" n'est pas prononcé.

[bay édikasyō, fè édikasyō 2] < donner (une) éducation, faire ....

B. "(Etre) mal élevé" : [mal élvé 5, 16/mal lévé 19/lévé mal 10, mal édiké 5, mal éprimé 16, pa gē édikasyō 5] < mal élevé, mal éduqué, mal imprimé, pas gagner éducation. On observe l'usage de variantes combinatoires chez le témoin 16 : [lévé ; mal élvé].

"Mal élever qqn" : [mal lévé 15/malédvé not. 1, not. 4, lévé {timun nā...} mal 16].

Nous remarquons que la position de l'adverbe [mal] est fluctuante et que si l'on tient compte des différentes constructions du verbe et de l'adjectif, trois places sont en fait attestées pour l'adverbe : on est loin du figement observé en français. Sur le plan phonétique, nous constatons l'alternance [-d/-l-] : [mal élvé/malédvé].

C. Réunion. : pas de données équivalentes. Guad. (LMPT) "lévé, élvé ; malélvé, lèdmannyè" (être mal élevé).

#### 464 Boure, gonde, gwonde (gronder)

A. [buré 3, 5+] < bourrer : "Vx. Frapper, donner des coups à qqn." (LGRLF) : un seul témoin ayant mentionné spontanément ce vocable, nous nous demandons s'il possède vraiment la valeur "gronder" (acception qui figure dans Valdman *et al.* 1981). L'examen des notices 1, 7, 11, de la carte 464 fournit en tout cas trois autres valeurs du mot.

[juré] < injurier : pour ce verbe, nous relevons deux constructions dont l'une est néologique : [juré {y, li...}] et [juré {l...} mó] < injurier de mots

[éprimé 16] < imprimer : "Vx ou archaïsme. Faire pénétrer profondément (dans le cœur, l'esprit de qqn) en laissant une marque, une empreinte durable" (LGRLF). Nous considérons le mot créole comme un néologisme dans la mesure où le complément est marqué [+humain], ce qui n'est pas le cas en français. La carte 463 offre [mal éprimé 16] "mal élevé".

[réprimōdé 16] < réprimander

[blamé 19/blāmē 20] < blâmer : cette survivance ne se maintient que dans l'extrême Sud-Ouest.

[d<sup>h</sup>i mó 3] < dire (deux) mots : LGRLF offre l'expression glosée comme familière "Je vais lui dire deux mots, l'admonester". Il s'agit d'un archaïsme.

[pasé yō móral 16] < passer qqch. à qqn : "Fig. Passer (une engueulade, un savon, etc.) à qqn, l'admonester" (LGRLF).

[ba {1...} móral, ba {1...} dikasyō 6] < bailler morale, bailler éducation

[véksé 6] < vexer : "Vx. Maltraiter par abus de pouvoir" (LGRLF). Il s'agit selon toute apparence d'une survivance.

B. Réun. (RC 1974 : 102) "i bay ali, i āgrèn ali". Guad. (MB) "montransé" (faire des remontrances) ; (LMPT) "babyé, pougalé, pran-dèyè" (gronder), "babyé, pougalé, sanktisé, mouvajé, bay mouvaj" (réprimander).

#### 465 Kale (battre, fouetter)

A. [kalé] < écaler : "Dépouiller de son écale". Le réun. offre des formes homophones qui n'ont rien de commun au plan sémantique : "kalé (engloutir, valer, s'enfoncer) ; "kalé" (s'arrêter). Il s'agit en haït. d'une survivance. Il existe du reste un substantif [ka] issu du français "écale" et qui offre la signification "enveloppe (écorce, pelure, coquille d'œuf (d'après Valdman *et al.* 1981).

[fwété/fʔété/frété] < fouetter : le mot créole est à classer parmi les survivances.

[fwayé 2] < fouailler : "Vx ou littér. Frapper de coups de fouet répétés". Cette survivance apparaît comme très isolée.

[euré] < curer : "Nettoyer (qqch.) en raclant" (LGRLF). Cet étymon est le plus plausible, étant donné ce que nous savons des changements phonétiques et des correspondances consonantiques français/créole : des palatalisations d'occlusives sont bien attestées dans notre corpus, devant voyelle ou semi-voyelle antérieure (k français > t<sub>ɛ</sub>/ɛ/t créole). Le cas de [euré] nous contraint à étendre la liste des contextes qui favorisent la palatalisation.

[tayé 17] < tailler : "Vx. Trancher, couper net". Il s'agit d'un archaïsme à diffusion limitée.

[bat] < battre : c'est un archaïsme.

B. Réun. (RC 1974 : 102) "ma süif au" (je vais te donner une raclée). Guad. (MB) "bat" ; (LMPT) "fouté, bat" (battre) ; "bay fwèt, tawaché, tayé" (fouetter).

#### 466 Yon kalòt, yon souflèt (une gifle)

A. Les survivances sont nombreuses, comme on peut s'en convaincre en comparant les formes et en lisant les définitions ci-dessous extraites du GRLF :

[souflèt] < souflet : "Vieilli ou littér. Coup du plat ou du revers de la main appliqué sur la joue". On note en haïtien la prononciation du t final : le maintien de cette consonne est, d'après Brasseur (1983), bien attesté [aujourd'hui encore] aux confins de la Loire-Atlantique et de la Vendée et dans l'Indre-et-Loire (région de Tours), comme le montre la carte n° 120 de l'ALO."

[kalòt] < calotte : "Fig. et fam. Tape sur la tête"

[jif] < gifle.

Nous considérons comme des néologismes les mots suivants :

[sabò 10, 1619, 20] < sabord ? ; on ne voit pas de rapport entre le sens qu'a le mot en créole et le terme de marine : "Mar. (assez cour. dans la langue générale). Ouverture quadrangulaire pratiquée dans la muraille d'un navire et servant, sur les vaisseaux de guerre, de passage à la bouche des canons".

[baflad 3] < baffe : "Fam. Gifle". Le mot créole est à considérer comme un néologisme (dérivé nominal en [-ad]). Dans le comm. 108, nous avons eu l'occasion d'examiner le mot [trāblad] "tremblement" dont l'étymon est connu (RC 1974 : 878 renvoie au FEW XIII, 2, 242, a).

L'étymologie du mot [tabòk] est inconnue.

B. Lexique associé :

"gifler" [bay ò suflèt 1, bósté tèt {li} 10, k̄rabésté 16, suflété 20] < donner un soufflet, cabosser, ?, souffleter.

C. Réun. (RC 1974 : 102) "kalòt, klak". Guad. (MB) "kalòt, tap" ; (LMPT) "kalòt, palaviré, palamannan".

#### 467 Yon "fwèt", yon "wichin" (fouet)

A. Comme sur la carte précédente, on relève de nombreuses survivances :

[fwèt/frèt/fwèt] < fouet : on remarque le maintien systématique du [t] final (cf. le commentaire 466).

[rasó] < lasso : "Vx. Lanière garnie de boules de plomb" (LGRLF).

[gawòt] < garrot : "Vx. Bâton" (LGRLF).

[wuc̄in/wic̄in/wuc̄īn] < houssine : le dictionnaire français-créole de Faine (éd. 1974) cite en gros les mêmes mots que ceux qui figurent sur notre carte. Il restitue l'étymon de [wuc̄in/var.], à savoir le mot français "houssine" (LGRLF : "Vieilli. Baguette flexible").

[igwaz/rigwaz] < rigoise. Le mot désigne un nerf de bœuf. Moral (1978 : 354) donne les informations étymologiques suivantes : "Orig. vx franç. : fouet, «rigoise en cuir de bœuf». «Cale-rigoise» : châtiment corporel très sévère. Orig. Pos. : «peine de cale», «châtiment de mer... donner la cale» (Littré)".

[dānó] : origine inconnue.

B. Lexique associé : on remarque le néologisme (dérivé verbal) [wuc̄inē/wic̄inē 16].

Si l'on en juge par les commentaires (cf. notice), l'instrument que mentionnent nos témoins n'est pas un véritable fouet ("Instrument formé d'une corde de chanvre, d'une lanière fixée au bout d'un manche", LGRLF), mais une baguette de bois – on utilise souvent les fagots de bois sec – ou même une liane.

C. Réun. (RC 1974 : 102) "fwèt". Guad. (MB) "fwèt" ; (LMPT) "fwèt, taya".

#### 468 Rele (appeler)

A. La même forme est attestée dans toutes les localités visitées : [rélé] < héler. Brasseur (1983) examine ce terme créole et précise que le mot français "héler", dont il est issu, a été emprunté à l'anglais *heilen* (XVI<sup>e</sup> siècle), et constitue à l'origine un terme de marine. Il ajoute que le mot, qui n'a laissé aucune trace dans les parlers normands contemporains, "a pourtant dû transiter par la côte normande comme le

montre la forme créole". Le r initial du mot créole est à porter au compte du traitement normand du h en un phonème H, souvent réalisé r.

B. Réun. : pas de données équivalentes. Guad. (MB) "krijé" (appeler) ; "hélé" (crier) ; (LMPT) "krijé, hélé, rélé".

#### 469 Maledve (mal élevé)

A. Le mot apparaît également sur la carte 463. On note ici une alternance [malédvè/malédvé/ma| élvé/malévé] < mal élevé (le découpage adopté tient compte du fait que si [lévé] est autonome, ni [évé] ni [édvé] ne se rencontrent isolément. Sur le plan phonétique, on relève la variation [-l/-d-], ainsi que la variation de la voyelle moyenne.

Les autres formes sont les suivantes :

[dézòd 1, 16] < désordre : il s'agit d'une survivance comme nous l'expliquons dans le comm. 461 A.

[radi 10, 15] < hardi : en ce qui concerne la forme phonique de ce mot (initiale r), elle évoque une interversion. Mais une autre hypothèse semble préférable : il pourrait s'agir plutôt du r normand issu de h d'origine germanique ou scandinave (et qu'on retrouve dans des mots [rad] < harde, [rae] < hache, [rãe] < hanche, [rayisab] < haïssable, etc.).

[sã mórál 10] < sans morale : comme l'indique l'acception créole, il y a eu une évolution sémantique.

[dévègòdé 6] < dévergondé : le mot est également à classer parmi les néologismes.

Un mot reste d'origine inconnue : [frékã 6].

B. Lexique associé :

on relève les dérivés suivants : [ti mun réplikè 20] (< répliquer) "enfant qui réplique, enfant qui répond, enfant insolent" ; [ò dézastè, not. 20] (< désastre) "enfant insupportable".

C. Réun. "malélvé" (partout dans les créoles de l'OI). Guad. (LMPT) "malélvé, lèdmannyè".

#### 470 Yon pisannit (enfant énurétique)

A. [pisānit/pisāni:k 7] < pisse au lit ?, pisse en lit, pisse dans le lit : nous pensons que la forme source présentait forcément une voyelle nasale, le trait nasal s'étant par la suite étendu à la consonne initiale de "lit". Voir aussi les formes guad. *infra*.

[pipi nã kabã 3, pisé nã kabã 10] < pipi dans le lit, pisser dans le lit : ces locutions composées ont le statut de noms.

[eòdèòd 19] "chauve-souris" : on appelle ainsi l'enfant atteint d'énurésie du fait de la ressemblance constatée avec les comportements nocturnes de l'animal (cf. not. 20).

[ré 1] : l'étymologie de ce mot est inconnue.

B. Réun. : pas de donnée équivalente. Guad. (MB, LMPT) "pisannit", (MB) "pisannik".



## 471 Grandèt (adolescence)

A. Le mot [grādèt] est issu de l'adjectif français "grandet, ette". Ce mot, qui est glosé comme vieux ou régional dans LGRLF, est ainsi défini : "Un peu grand, plutôt grand". Comme souvent, c'est la forme marquée, ici le féminin, qui s'est imposée (cf. aussi [blāɛ] (< blanche) dans le comm. 455). Sans être attesté partout, le lexème [grādèt] est cependant bien diffusé. Nous le classons parmi les néologismes (changement de statut grammatical : Adj. > Nom).

"Adolescent" : [yō grādèt 7]; "être dans l'adolescence" : [lò u té nā grādèt u... 8] litt. "quand tu étais dans ton adolescence..." ; "je suis adolescent" [m grādèt 8].

B. Le contenu du terme est assez "flottant" et d'un témoin à l'autre, le mot revêt parfois des significations différentes : pour certains témoins, il semble évoquer l'enfance (3, 4, 19). Pour d'autres, il réfère à "l'âge qui suit la puberté et précède l'âge adulte" (LGRLF) : ainsi le témoin 10 mentionne-t-il la période de la formation et les témoins 6, 7, 8, la période qui précède l'âge adulte. L'âge adulte est défini comme l'âge où on devient soi-même un géniteur ou comme celui où on se met en concubinage (8). Pour d'autres témoins, la période de référence est le jeune âge adulte (14, 20).

Un autre oppose les enfants "majeurs", responsables d'eux-mêmes, non dépendants de leurs parents, plus raisonnables, aux enfants "mineurs" dépendants des parents : [apati dé lè, 1 majé/minè, li su kōt parā ↘ n, 18]. Le témoin 20 emploie également le terme [majèʔ]

Un témoin insiste pour dire que l'adolescence est le bel âge, celui où on jouit de la vie (8).

C. La comparaison avec d'autres créoles est impossible en raison du manque de données.

## 472 Un jeune homme

A. La plupart des composés recueillis, qu'ils comportent deux ou trois constituants, intègrent un élément issu du français "jeune" :

[jēn timun, jæn grām̄un, jēn mun/jèn mun, jēn ti gasō, jæn gasō/jjēn gasō/jjèn gasō, jæn jā/jjèn jā/jjèn jā/jjèn jā, ti jēn jā/ti jèn jā, jènòm, jæn élém̄ā/jèn élém̄ā, jæn nèg]. Nous ne mentionnons pas les étymons des seconds et troisièmes constituants des composés qui sont transparents. En dehors de la prolifération lexicale, ce qui attire l'attention, c'est la variation de la première voyelle : tantôt franchement nasale ou semi-nasalisée, tantôt orale, tantôt étirée, tantôt arrondie. Des nasales arrondies sont loin d'être rares. Le découpage adopté prend en compte les possibilités ou impossibilités de commutations. Le second constituant de la série [jjèn jā] n'étant pas commutable, nous n'avons pas procédé à un découpage graphique. [gwó gasō, gwó ti gasō] < gros : il y a une évolution sémantique puisque [gwó] dans ce contexte signifie "grand".

[grādèt] < grandette : cf. carte et comm. 471.

B. Le "jeune homme" n'est pas encore marié, il n'a pas encore d'enfant, il n'exerce aucune responsabilité (5). Il n'a pas encore eu de relations sexuelles (6).

C. Réun. (RC 1974 : 39) "ma:ʀmay, ti bònòm" (jeune homme) ; "zèn zā" (homme célibataire). Guad. : pas de données équivalentes.

#### 473 Un homme

A. Le lexique est manifestement issu du français. Alors que certaines des formes sont à considérer comme des survivances, d'autres termes constituent des néologismes :

[grā mʷn, jēn grā mʷn] < grand monde, jeune ~.

[mésyá/mésyé/mḙsyé/msyé] < monsieur.

[pèʀsónaj/pèsónaj/pèsóna], [jēn pèsónaj] < personnage, jeune ~.

[òm majè, ò mʷn ki majèʀ] < homme majeur, un monde qui est majeur

[nòm/nōm] < (un) homme

[maskilē] < masculin

[gasō, gwó gasō] < garçon

[sitwayē] < citoyen.

B. Certains témoins mentionnent des conditions d'emploi : on est homme quand on est marié (3, 14) ou responsable d'une femme (19), quand on est marié, qu'on a enfanté, qu'on est installé quelque part, et qu'on a des reponsabilités (5), quand on est "responsable de soi" [ètèl èf tèt li kulya, ... I respōsab tèt li 15], "librement responsable de soi" [li rèskōsab tèt li lib 20]. Quand on n'a pas sa maison à soi, on a beau être un homme, on est toujours un enfant (20).

C. Réun. (ALRé 133) "ēn nōm, ē bónōm, ē bug, ē, àdu" ; (RC 1974 : 40) "zòm, zōm". Guad. (MB, LMPT) "boug, nonm".

#### 474 Un homme célibataire

A. [jēn grāmʷn] < jeune grand monde

[jènjā 3, 5/jēnjā 11] < jeunes gens : le réun. (voir *infra*) offre également cette forme. RC (1974 : 889) note à propos du terme réun. "zèn zā" (célibataire, de n'importe quel âge) qu'on "trouve dans les parlars de l'Ouest des tours analogues avec "homme" au singulier et "gens" au pluriel : FEW V, 94, b : «Fr. jeune homme «jouvenceau» (seit 16 jh.) saint. id. ; wallon. vî djonne homme «vieux célibataire», wallon. jeune homme «célibataire de n'importe quel âge», Mons id., D1, pik. jone home, nant. jeune homme, saint. jhène homme.»). Il s'agit donc d'une survivance qu'on trouve également dans tous les créoles de l'Océan Indien.

[sélibatèʀ 8] < célibataire.

[pa gasō 9] < pas garçon : "garçon" est, d'après LGRLF, "vieilli ou régional. Jeune homme non marié, homme qui demeure dans le célibat". La locution [pa gasō] est à classer parmi les néologismes (changement sémantique).

[vyé gasō, not. 9+, vyèy gasō 16] < vieux garçon : cette locution s'applique, d'après LGRLF, à un "homme non marié et pouvant être relativement jeune". Toujours d'après ce dictionnaire, cette locution "supplée au vieillissement de *garçon* employé seul dans ce sens".

[pa tèm] < pas (à) terme.

Certains des termes ou expressions fournis sont, selon toute apparence, péjoratifs et s'appliquent probablement aux hommes qui n'ont pas de relations sexuelles avec des femmes (certaines étymologies sont obscures) :

[gasō bakulu 16] : Valdman *et al.* 1981 offre le mot "bakoulou" avec le sens "trompeur, opportuniste".

[ku rèd 10, 15] (< cou raide ?) "timide avec les femmes", [kóyó 15] < couillon ?, [kwèkwè 14], [yòyòm 14], [makókɪē 10], [mamilya 10].

[fè zōzō 20, fè bèf pyé 20] litt. "faire le médisant", "faire le bœuf de pied ?".

"Une femme célibataire" [vyèy fi 9, dókóri 10].

B. Les questions des enquêteurs ont peut-être parfois orienté les témoins dans une direction trompeuse : au point 14 par exemple (voir not.), la question posée est : "(celui qui) n'a pas de relations sexuelles, qui n'a jamais fait d'enfant ?". Cela explique probablement certaines des réponses fournies : [li vyèj 8] "il est vierge", [vyèj mun 17] "personne vierge".

"Un tel homme a peur des femmes, cet homme est [kóyó], il regarde dans le fond de sa marmite ; il n'a pas besoin de femmes ; ici, si tu ne fréquentes pas de femme, on t'appelle [kóyó] (not. 15).

En 18, le terme proposé [béréjèn] signifie "stérile".

C. Réun. (ALRé 133) "ē sélibatè:f, ē nōm tu sèl, ē vyé gá:f sō, œ jēnjā", (RC 1974 : 40) "zèn zā". Guad. (LMPT) "gason".

#### 475 Griji (ridé)

A. [maré 4, maré kuyān 1, maré min 6, maré pli 10, 19, maré busaròl 10] (< amarrer, ~ couenne (?), ~ mine, ~ plis, ~ boussoles (?)) : l'aphérèse du verbe est générale ; elle est d'autant plus pratiquée que la syllabe initiale est une simple voyelle. Brasseur (1983) précise que le verbe "amarrer" n'est utilisé en français standard qu'avec un sens technique. Tandis que le normand a le même sens général que le créole. En créole le mot signifie habituellement "attacher, lier", mais dans les locutions verbales qui figurent ici, il signifie plutôt "être marqué de qqch."

De nombreuses locutions sont construites à l'aide du verbe [fè] (< faire) :

- [fè pli 6, 7, 10, 16, 18, fè pli pli pli 15] < faire des plis

- [fè minmin 7] < faire des mines ? : cf. ci-dessus [maré min 6]. LGRLF offre la définition suivante du mot "mine" : "Aspect du visage, considéré comme l'expression de la santé, de l'état général du corps". Voir aussi l'expression française "Vx. Il fait la mine, sa mine [...]" (LGRLF). On observe une évolution sur le plan sémantique (restriction de sens).

[fè kwēn 7] < faire de la couenne : "Fam. Peau de l'homme. *Risquer sa couenne. Vieille couenne* : vieille peau" (LGRLF). Dans la locution [maré kuyān 1] (voir ci-dessus), le mot [kuyān] est peut-être issu de "couenne".

[fè vēn vēn 15] < faire des veines ?

[li frēnē/li fēnē 8] < se faner : "Perdre sa fraîcheur, son éclat, sa vitalité" (LGRLF). Il s'agit d'un archaïsme.

[plisé 2] < plisser : "V. intr. Rare. [...] Faire des plis, prendre un pli" (LGRLF).

[griji 10, 15+, 16] : Brasseur (1983) écrit que "ce mot se présente sous une forme normande. En effet, en Basse-Normandie, les infinitifs des verbes du premier groupe dont la désinence est précédée d'une palatale sont en *-i*. *Grigier* aboutit à *griger* ou

*griji*. La première forme est rare : les deux autres sont très bien attestées en Normandie. *Griji*, qui a le même sens en normand qu'en créole, ne se rencontre pas ailleurs" (cf. également comm. 851 "Gésier").

[rédōn 20] < redonner : "Donner de nouveau (une même chose ou une chose semblable)" (LGRLF). Si l'étymon est correct, il s'agit avec ce mot créole d'un déverbal (préfixe zéro).

[figi l zó] "sa figure est osseuse".

[ratrésí 16] < rétrécir.

[rédi 16] < se raidir.

B. Réun. : pas de données équivalentes. Guad. (MB) "griji" (faire des fronces sur un vêtement) ; (LMPT) "griji, fijé, plisé" (ridé).

#### 476 Un père de famille

A. Le témoin 1 est le seul à citer le mot [abitā] < habitant : terme du "vocabulaire des îles", bien attesté aux Antilles, puis ensuite diffusé aux Mascareignes (RC 1974 : 599), le mot a en créole une valeur différente de celle qu'il offre en français. Il désigne le propriétaire terrien qui exploite son "habitation" [...] (D'Ans 1987). Si le mot est cité, c'est peut-être en raison d'une association d'idées (un exploitant agricole est aussi, généralement, un père de famille).

[mèt kay] < maître case

[papa pitit] < papa (de) petit (forme la plus citée : onze attestations)

[mari] < mari

[g<sup>w</sup>ā mun/grām<sup>w</sup>un, grām<sup>w</sup>un lakay, grām<sup>w</sup>un majè] < grand monde

[pèsónaj/pèsōnal] : cf. comm. 475

[pè dé famiy+/pè dé fami] < père de famille

[òm majè] : cf. comm. 475

[si<sup>h</sup>wayē] : cf. comm. 475.

B. Plusieurs témoins insistent sur les responsabilités du père de famille : [tut afè y sé su kōt li l] "toutes ses affaires sont sur son compte", [mwē mèt kay la, m réskōsab tut fwayé a 18] "je suis le maître de la maison, je suis responsable de tout le foyer", [u réskōsab mézō pu kōt u] "tu es responsable de la maison".

C. Réun. (ALRé 133) "ēn nōm mārýé, ēn nōm nà sō madām, ē mun rézónab" (un homme marié) ; "ē pè: d fāmi:" (un père de famille). Guad. : pas de données équivalentes.

#### 477 Yon "bway" (un garçon)

A. On remarque que certaines formes présentes sur cette carte sont également mentionnées pour désigner un jeune homme (cf. comm. 472).

[jēn gasō/jān gasō, jēn gasō ā laj] : jeune ..., jeune ... en âge

[jēn ti gasō/jèn ti gasō, jēn ti bway, jēn ti jènjā, jèn ti mèsýé, jèn ti élémā/jēn tsú élémā, jēn ti mun] litt... "jeune petit..."

[jēnjā/jēnjā/jānjā] < jeunes gens : cf. comm. 472

[jēn bway/jān bway/jēn bwāy/jēn bḡay/jēn bway/jèn bōy, ti bway/tsi bway/ti bray, bway/bḡèy/bḡay] : il s'agit d'un emprunt à l'anglais "boy" qu'offre aussi le guad. (MB).

[ti élémā, ti jēnjā, ti gasō] < petit...

[grã ti bray] litt... "grand petit..."

[grã gasõ] < grand garçon

[gwó gasõ] < gros garçon

[ãfã minãʳ] < enfant mineur

[minè] < mineur.

B. Bien que les composés soient extrêmement nombreux, toutes les séquences attestées ci-dessus ne sont pas pour autant des groupes figés. Les formes en question sont toutes susceptibles de commuter avec un mot simple, et on peut identifier dans le plupart des composés des constituants susceptibles de se présenter isolément. Le morphème [ti] fait exception dans la mesure où il n'est pas un constituant autonome. Enfin, ces composés sont transparents. Les séquences de mots simples attestées sont de la forme [Adj. + N] ou [Adj. + [Adj. + N]], et dans un seul cas seulement [N + Adj.]. On remarque en particulier le composé [grã [ti bray]], lequel combine deux éléments de sens opposés.

C. Réun. (RC 1974 : 39) "ma:ʳmay". Guad. (MB) "ti bway" (jeune petit enfant ; familier) ; (LMPT) "ti gason, tiboug, tibway, timoun-gason".

#### 478 Tonton, lépè, granmoun (vieillard)

A. [vyéya 9/vyéyaʳ 18] < vieillard : cf. le réun. *infra*.

[grã mun, vyé grãmun 2, 18, grãmun ã laj] < grand monde, vieux grand monde, grand monde dans l'âge : cf. la variante réun. *infra*. Le mot [mun] (< monde) est étudié dans le comm. 453 (survivance).

[grã mun vyéya 5] litt. "grand monde vieillard" : ce composé s'explique peut-être par le fait que [grã mun] offre également la valeur "adulte".

[grã mun gasõ, grãmun majɛ̃ 16] litt. "vieillard homme", "vieillard majeur".

[lèpè/lɛ̃pè/lépèʳ/lɛ̃pèʳ/lɛ̃pè/pè 13] < le père : l'ancien article français est dans la grande majorité des cas, agglutiné. La forme phonétique est loin d'être stabilisée : quelques variantes offrent en effet une voyelle antérieure arrondie ou un [-ʳ] postvocalique final. Nous constatons qu'en français d'Afrique, le mot "père" désigne, comme en créole, un homme âgé et respectable (LGRLF).

[grã pè 3, 15, 19] < grand-père : voir le réun. *infra*. Le mot désigne, entre autres, en français familier "un homme âgé, un vieillard" (LGRLF). Il est à noter que [grã pè] est également utilisé en créole pour exprimer une relation de parenté.

[grã papa 20] < grand-papa : "Vieilli ou régional (Suisse). Grand-père dans le langage enfantin" (LGRLF).

[tõtõ] < tonton : "Oncle (lang. enfantin)" (LGRLF). Nous constatons une évolution sémantique en créole.

Enfin une série de variantes [pèsónay/var.] a pour étymon le mot français "personnage" : "Personne qui joue un rôle social important et en vue" (LGRLF). Il s'agit d'une formation néologique (restriction de sens).

Certains tours marquent l'affection : [õ ti grãmun, õ ti tõtõ, õ ti lépè 16] "un petit vieillard", ou mettent en relief la posture voûtée des personnes âgées : [õ grãmun vyé ba, õ grãmun dó ba 19] "un vieillard au dos bas".

B. Les commentaires relevés dans la notice insistent sur le grand âge (not. 1), sur la peau toute ridée (not. 1), et surtout sur la blancheur des cheveux et de la barbe (not.

1, 7, 8, 19). L'adjectif est variable : on observe l'alternance entre une forme longue [blãc 1, 8, 9] et une forme courte [blã 1, 7]. Le témoin 1 présente de ce point de vue un phénomène de variation inhérente.

Pour dire "Il commence à être un peu gâteaux", le créole use d'une expression métaphorique : [li kòmāsè pèdi fèy, not. 12] litt. "il commence à perdre des feuilles".

C. Réun. (ALRé 134) "ē vyéyá:ʳ, ē vyé grām̄un, ē vyé grāpè:ʳ". Guad. (MB) "vyé kò" ; (LMPT) "vyékò, vyémoun, moun avan, moun lontan".

#### 479 Laj (quel âge avez-vous ?)

A. Pour "âge", nous observons les alternances suivantes : [laj/laj 16/aʒ 4/aj 5] (< l'âge). L'ancien article français est le plus souvent agglutiné. Nous observons chez le témoin 5 une variation intéressante : il emploie la forme longue [laj] comme nom et la forme courte [aj] ("être âgé") comme verbe.

B. Les constructions :

"Quel âge {je, tu, il...} {ai, as...} ?" peut se dire de différentes façons :

[ki laj u gēyē ?, ki laj mwē ? Ki laj a m ?, ki laj li ?, ki laj u ka gēyē la ?, kót laj li?, kōbyē ané u gēyē ?, kōlé ané u gēyē ?, kōbyē zā (u gēyē) ?, k̄mā laj li yé ?, (ki) dat u té fè a ? mésyé ā ki min̄ɛf ké u té fèt ?] litt. "quel âge tu as ?, quel (est) mon âge ? quel est l'âge à moi ?, quel (est) son âge ?, quel âge tu peux (bien) avoir là ?, où est son âge ?, combien d'années tu as ?, combien d'ans tu as ? comment est son âge ? (à) quelle date tu es né ? monsieur, en quel "mille neuf" que tu es né ?".

"Un âge avancé" : [ō laj ki avāsé 5].

"Tu étais déjà âgé quand ce truc s'est passé" : [u té gē tã aj lè bagay la té pasé a 5].

Litt. "avoir de l'âge, avoir tant d'âge" : [li kapab gē laj 8, m gē tã dé laj 9].

"Commencer à prendre de l'âge" [li kòmāsè gē laj 16].

"Toi, tu es qqn qui cours à présent sur ses quarante ans !" : [u sé ō mun k ap kuri nã ō karāt ā wi !].

C. Réun. (ALRé 135) "kèl àj u nàrà ? kèl ané u lé né ?". Guad. Pas de données correspondantes.

#### 480 Une personne d'un certain âge

A. Les données de cette carte ne se prêtent pas facilement à un découpage en morphèmes : le mot créole correspondant à "âge" offre en effet différentes variantes combinatoires. Il n'est pas du tout certain que le découpage adopté corresponde au sentiment linguistique des témoins. Notre propos est surtout de montrer comment se sont maintenues dans certaines formes créoles des liaisons propres au français.

[āt dé zaj 3/āt dé zaj 16//ā dé zaj 7+, 14, 17+/ā dé zaj 18] (< ent(re) deux âges, en(tre) deux âges). "Etre entre deux âges, entre la maturité et la vieillesse, ni jeune, ni vieux" (LGRLF).

Les formes [ā dé laʒ 10/āt dé laj 19+], de même que les formes [li ātré dé 16/1 ātré dé 18] (< entre deux) paraissent des approximations des premières. La seconde série de formes offre une ellipse "(être) entre deux", mais du même coup la forme